12/09/2018

Jacques-Viger, un lieu avec du potentiel!

Réflexion sur l'utilisation d'espaces partagés de l'ancien CHSLD Jacques-Viger ainsi que sur la relation du site avec son entourage

Recherche et rédaction : Tatiana Nossa Gaviria

Table de concertation du faubourg Saint-Laurent

Table de matières

Introduction 1

Mandat.....2

1. **Exemples d'aménagement ou de transformations d'aires ouvertes**.....3
2. **Analyse de la dynamique du quartier**.....8
3. **Le Projet *Quatuor Quartier Latin***.....15
4. **Acteurs impliqués dans le projet *Quatuor Quartier Latin***.....17
5. **Collecte d'informations** 19
6. **Analyse de résultats**.....21
7. **Diagnostic**.....31
8. **Enjeux**.....36
9. **Vision**.....38
10. **Objectifs**.....40
11. **Conclusion**.....46
12. **Annexe**.....48
13. **Bibliographie**.....54

INTRODUCTION

L'ancien hôpital Jacques-Viger occupe le quadrilatère s'étendant entre le boulevard René-Lévesque et la rue de la Gauchetière du nord au sud et les rues Saint André et Saint-Hubert d'est en ouest.

Les premiers bâtiments de cette construction ont été érigés en 1853 afin d'accueillir la communauté religieuse des sœurs de Miséricorde qui s'occupaient de l'accueil des mères célibataires et des enfants abandonnés. Ensuite, certains agrandissements ont vu le jour dans les années suivantes pour la création de l'Hôpital de la maternité en 1887 qui devient l'Hôpital général de la Miséricorde en 1925, et finalement, reçoit le nom de Centre hospitalier Jacques-Viger en 1975.

En mai 2013, le CHSLD a interrompu ses fonctions et le bâtiment est inoccupé depuis. C'est la raison pour laquelle le projet *Quatuor Quartier Latin* propose le redéveloppement du site par la communauté.

Ancien CHSLD Jacques-Viger

Source : Fiducie nationale du Canada, 2018

MANDAT

La Table de concertation du faubourg Saint-Laurent a confié le mandat à une stagiaire de porter une réflexion sur les espaces partagés de l'ancien CHSLD Jacques-Viger. De plus, cette personne doit étudier la dynamique du quartier et la relation que celui-ci a avec cet endroit historique.

L'étudiante doit explorer et documenter la situation actuelle du site Jacques-Viger, ainsi que sur le projet de redéveloppement que la Table et ses partenaires ont proposé : *QUATUOR QUARTIER LATIN*.

Les mandats pour la réussite de l'étude sont très spécifiques. En premier lieu, il sera important d'établir un diagnostic. Celui-ci se fera à l'aide d'opinions et de l'information que les partenaires et les acteurs impliqués dans le projet vont apporter à la stagiaire lors des rencontres individuelles, afin de comprendre les enjeux de localisation, de cohabitation, de sécurité et d'infrastructure qui sont liés au site et à son entourage. Ensuite, une vision commune sera définie par rapport à l'avenir de ce magnifique endroit. Enfin, ceci aidera à la création d'objectifs spécifiques sur les interventions physiques et sociales qui seront importantes pour la réussite de l'insertion du projet dans son milieu.

+Espaces partagés

+Dynamique du quartier

+Le projet *Quatuor Quartier Latin*

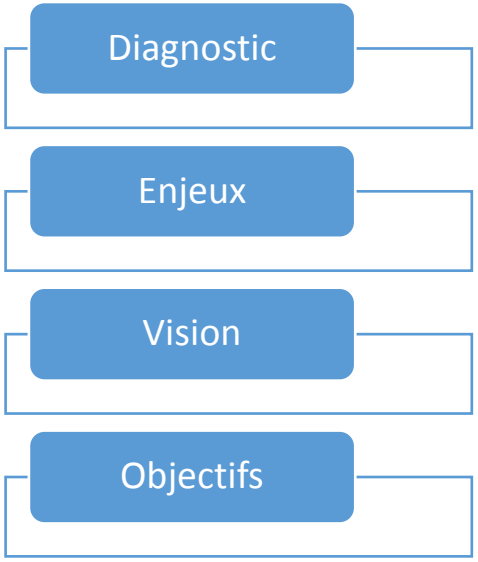

1. Exemples d'aménagements ou de transformations d'aires ouvertes

La création d'espaces publics extérieurs est une excellente manière d'encourager le rassemblement des citoyens dans des aires ouvertes. Ces lieux doivent donc être conçus pour répondre aux nécessités de la population environnante, mais aussi à celles des utilisateurs desdits espaces. De plus, il faut tenir compte de la grande diversité socioculturelle et socioéconomique qui peut exister entre les utilisateurs. Ainsi, la principale préoccupation lors de la création d'un espace public est en lien avec l'accessibilité universelle.

À Montréal, on retrouve beaucoup d'espaces publics à aires ouvertes favorisant la qualité de vie et le bien-être des citoyens. Les services offerts varient selon le secteur d'activité et le profil des usagers (Ville de Montréal, 2002). Ainsi, des activités urbaines de plein air peuvent favoriser la création d'espaces plus animés, comme par exemple pour les loisirs et les sports, ou au contraire, un aménagement de parcs et d'espaces verts visant un sentiment de sérénité et de calme.

1.1 Les loisirs et les sports : Ces pratiques peuvent être récréatives, socio-éducatives, culturelles ou scientifiques. Celles-ci encouragent les citoyens à se connecter avec leur milieu et à mener une vie active, qui entrainera une amélioration de leur santé physique et émotionnelle.

Des exemples d'aménagements favorisant les loisirs et les sports sont notamment les terrains sportifs, les modules de jeux pour enfants, les modules d'entraînement extérieur, les piscines, etc.

1.2 Les parcs et les espaces verts : Généralement, ces espaces sont recherchés par la communauté pour se détendre et ils servent en même temps de lieux de rencontre. Les catégories présentées par la Ville de Montréal sont, entre autres, les zones boisées, les grands parcs, les places publiques et les jardins.

Les espaces nature, les places publiques et les parcs seront aménagés différemment pour offrir des services qui répondront aux besoins de la population visée. Par exemple, les communautés culturelles seront plus réceptives à des activités d'intégration tandis que les personnes handicapées et à mobilité réduite vont avoir une préférence pour les lieux qui sont aménagés en conséquence de leur condition physique. Finalement, l'âge serait aussi un facteur déterminant pour la fréquentation d'un lieu plus qu'un autre.

1.3 Site de l'ancien centre hospitalier Jacques-Viger:

Le projet de récupération du site de l'ancien centre hospitalier Jacques-Viger est conçu pour accueillir une grande mixité sociale. Les groupes de citoyens qui seront privilégiés par le réaménagement du site sont des groupes vulnérables, dont des étudiants, des personnes seules, des ainés, ainsi que des familles avec des enfants. C'est pourquoi, il sera important de planifier des espaces de rassemblement efficaces et adéquats pour uneutilisation active. Pour procéder donc à la conception d'un lieu rassembleur sur le site, on doit tout d'abord spécifier les objectifs que l'on recherche lors de l'aménagement de cet espace. Ils seront le résultat d'une consultation qui tiendra compte des désirs de la population environnante actuelle, ainsi que des besoins des futurs usagers.

Pour l'instant, il sera intéressant d'exposer certains exemples d'aménagements et de transformations d'aires ouvertes locales qui ont favorisé une relation dynamique entre l'être humain et leur entourage.

1.3.1 Parcs et espaces verts :

L'aménagement paysager et le design urbain jouent un rôle très important lors de la conception de parcs ou d'espaces verts, car ceux-ci définissent la fonction que ces endroits vont jouer par rapport à leurs utilisateurs. L'équipement doit être divers et attirant pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Ainsi, tel qu'il a été mentionné antérieurement, le profil de la population peut définir les activités qui seront plus appropriées que d'autres. Voici donc des exemples d'aménagements dirigés à des fins spécifiques :

- Modules de jeux pour enfants: Lorsque l'on aménage des modules de jeux, on fait appel à des enfants. Voici une image du parc Émilie-Gamelin situé à La Prairie qui montre les éléments modernes et sécuritaires nécessaires pour la création d'un parc dédié à cette population. Il peut être également observé du mobilier urbain disponible pour les accompagnateurs des jeunes enfants.

Parc Émilie-Gamelin (La Prairie)

Source : Portail Constructo, 2018.

- Modules d'entrainement extérieur : Un autre exemple d'aménagement qui est de plus en plus attirant pour divers groupes d'âge est le circuit d'entrainement extérieur. Celui-ci permet aux utilisateurs de faire des exercices gratuitement avec l'aide des panneaux explicatifs qu'illustrent les différents niveaux d'intensité. L'équipement de *Trekfit* présenté ci-dessous se retrouve au parc Toussaint-Louverture et se compose de modules de barres à traction, de longs bancs de barres à traction et de barres parallèles.

Modules d'entraînement extérieur du parc Toussaint-Louverture

Source : Trekfit, 2017.

- Parcs et espaces verts**:** Avoir des espaces verts en ville est très important, car ils permettent de réduire les îlots de chaleur et offrent un environnement frais et de détente aux citoyens. Ces espaces se caractérisent par beaucoup de végétation, dont des arbres, des arbustes, des jardins, etc. De plus, ces lieux nécessitent du mobilier urbain apte à recevoir ses visiteurs. L'on y trouve donc des bancs, des lampadaires, des tables à pique-nique, entre autres. Certains espaces verts vont aussi aménager des fontaines ou des petits lacs pour faire ressentir une connexion plus étroite avec des éléments naturels. Ci-dessous un exemple d'aménagement naturel se trouvant à proximité de l'Hôtel de Ville de Montréal-Est.

Parc de l'Hôtel de Ville de Montréal-Est

Source : Ville de Montréal-Est, 2018.

- <u>Places publiques :</u> Ces espaces sont souvent des sites historiques ou des endroits importants pour la population. Ainsi, les techniques d'aménagement et de design urbain utilisés doivent protéger leur valeur patrimoniale et en même temps être attirants pour les citoyens. Le défi des planificateurs urbains et des architectes paysagistes est celui de créer des espaces intimes qui vont créer un sentiment d'appartenance et qui seront assez flexibles pour accueillir diverses activités. La Place Pasteur située sur la rue Saint-Denis est un bel exemple de mixité d'usage d'une place publique. Ce lieu, nommé ainsi en l'honneur du scientifique français Louis Pasteur, est un site très animé accueillant une grande quantité de festivals et d'activités.

Place Pasteur

Source : Actualités UQÀM, 2014.

1.3.2 Jardins communautaires :

Cette option d'aménagement permet de créer des environnements urbains qui encouragent la participation de tous. En effet, la revue Loisir et Société partage dans un article cette définition: «Le jardin communautaire est d'abord un espace de loisir, organisé par un service municipal et soumis à un code de conduite édicté par la ville, mais vécu par chacun des jardins selon son histoire propre» (Loisir et société, 2001). Selon l'étude réalisée par cette revue, 39% des personnes qui ont été questionnées recherchent un contact avec la nature, 37% d'entre elles veulent pratiquer un loisir, 20% pensent que c'est un bon apport alimentaire et le 4% restant croit qu'il favorise la possibilité de rencontrer des gens. L'image suivante est un exemple de jardin communautaire situé sur la rue Saint-Timothée.

Jardin communautaire Sainte-Catherine

Source: Tatiana Nossa, 2018.

1.3.3 Stationnements :

Les stationnements sont souvent aménagés dans des espaces vacants. Même si l'on essaie de réduire de plus en plus cet usage, il est encore nécessaire pour répondre aux besoins des automobilistes. Dans le cadre du projet, il sera intéressant de favoriser l'intégration de cet usage avec l'ensemble du site, pour répondre ainsi aux exigences réglementaires de la ville. Les stationnements peuvent être intérieurs ou extérieurs tels qu' illustrés ci-bas .

Enfin, ces exemples ne sont qu'un échantillon des endroits qui ont été aménagés en but de favoriser l'appropriation des lieux publics par la population. Pour arriver à cette étape, dans le cas du site Jacques-Viger, il faudra d'abord se doter d'une vision commune qui répondra aux besoins quotidiens de la majorité des futurs utilisateurs pour qu'ils puissent avoir un sentiment d'appartenance à leur milieu.

Stationnements intérieur et extérieur

Source : Blog I-Déménager, 2016 et Ville Manosque, 201

2. Analyse de la dynamique du quartier

L'analyse de la dynamique du quartier se fera sur deux volets, soient l'interaction du site de l'ancien Hôpital Jacques-Viger avec son entourage, ainsi qu'avec les autres aires ouvertes qui se trouvent à proximité. L'étude se réalisera sur une limite d'un rayon d'environ 500 m à partir du site, dans le but de mieux comprendre le rôle que cet espace joue dans son environnement immédiat.

2.1 Interaction du site avec son entourage :

L'emplacement de l'ancien Hôpital Jacques-Viger est exceptionnel. Son emplacement dans un quartier central de la ville et sa proximité avec des services est un grand avantage pour le redéveloppement du site.

La revitalisation de cet espace est une grande opportunité d'encourager la mixité sociale. En effet, le site est entouré de nombreux établissements d'intérêt ayant diverses fonctions couvrant les secteurs du savoir, de la santé, de la coopération, du commerce, de la culture et du loisir. Dans les plus influents, on retrouve l'UQÀM, la BANQ, le CHUM, la Place Dupuis, les rues commerciales Sainte-Catherine et Saint-Denis, le Quartier de spectacles et plusieurs OBNL qui viennent en aide à la population. De plus, ce lieu se situe à proximité d'un grand pôle historique et de rassemblement, soit le Vieux-Port de Montréal.

Cependant, certains services sont rarement accessibles ou inexistants près du site. Par exemple, des logements abordables disponibles, des écoles et des centres à la petite enfance. Toutefois, l'augmentation de la population dans le quartier du faubourg Saint-Laurent demande la création incessante de ces espaces.

Ce qui est proposé pour la revitalisation du site a un lien direct avec les besoins de la population et la relation qu'ils détiennent avec ces établissements. En effet, la grande mixité du quartier encourage certains groupes de citoyens à penser à divers réaménagements .

Carte de pôles d'intérêt à proximité du site

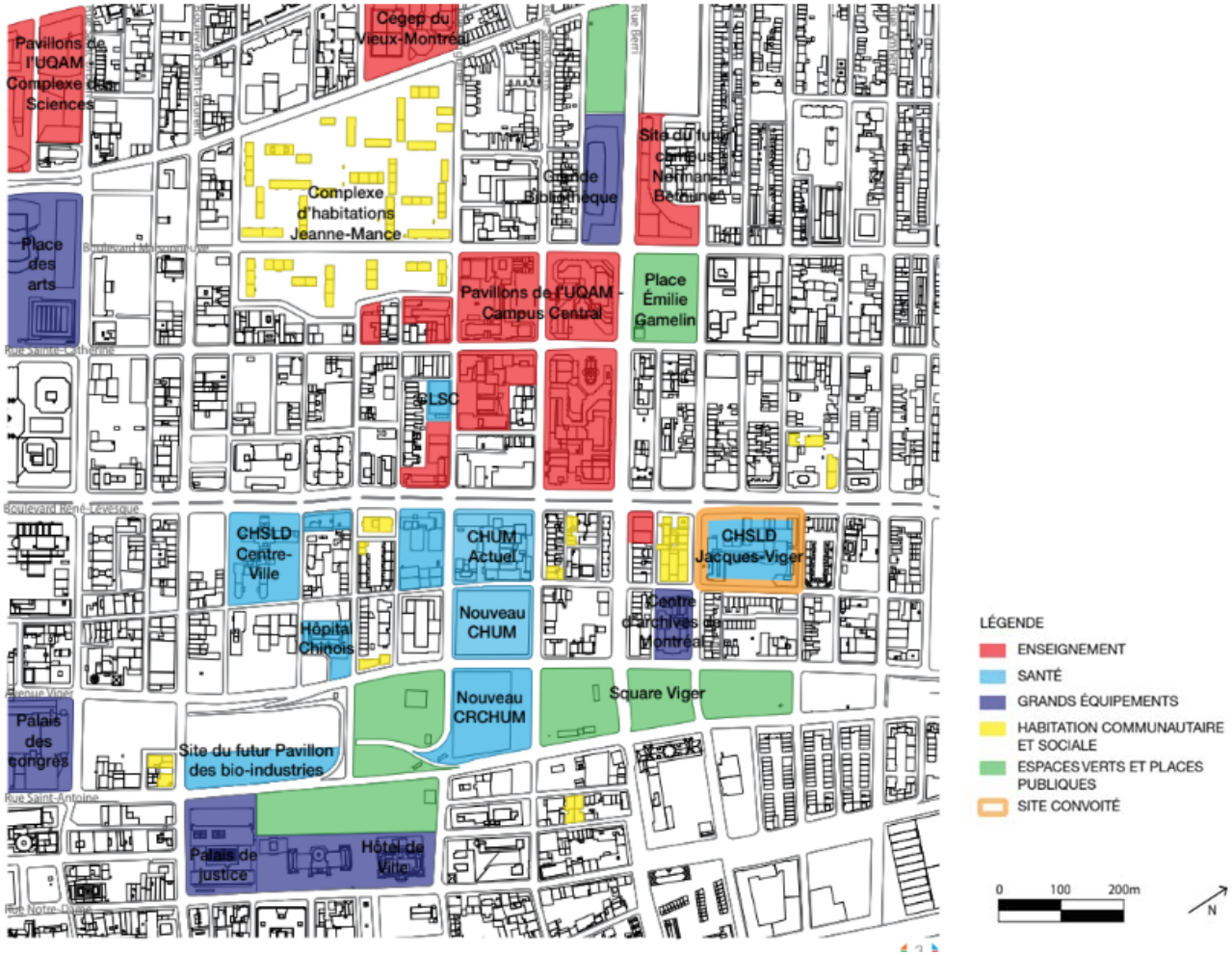

Source : Quatuor Quartier Latin,2018

2.2

Interaction du site avec les autres aires ouvertes à proximité :

Les aires ouvertes qui se trouvent à proximité ne sont pas nombreuses, cependant elles ont des fonctions et des usages divers. Certaines d'entre elles sont plus fréquentées par la population que d'autres et l'on peut affirmer que l'aménagement des lieux joue un rôle important. Par exemple, la Place J.-Ernest-Laforce et le parc Miville-Couture ont été conçus comme des lieux de passage; le manque de mobilier urbain (un ou deux bancs) n'encourage pas les visiteurs à y rester longtemps. Ce n'est pas le cas pour les places Pasteur et Émilie-Gamelin, qui ont été adaptées pour une grande fréquentation de la population. Cela se fait, entre autres facteurs, par l'aménageant du mobilier urbain attirant et par la disposition d'un vaste programme d'activités.

Les espaces ouverts identifiés à l'intérieur du rayon de 500 m sont la place Pasteur, la place Émilie-Gamelin, le Square Viger, le parc Miville-Couture, la place J.-Ernest-Laforce, le parc Aristide-Beaugrand-Champagne, la place Victor-Morin, le parc François-Dollier-de-Casson, le parc Ville-de-la-Flèche et le Champ-de-Mars.

Carte de parcs à proximité du site

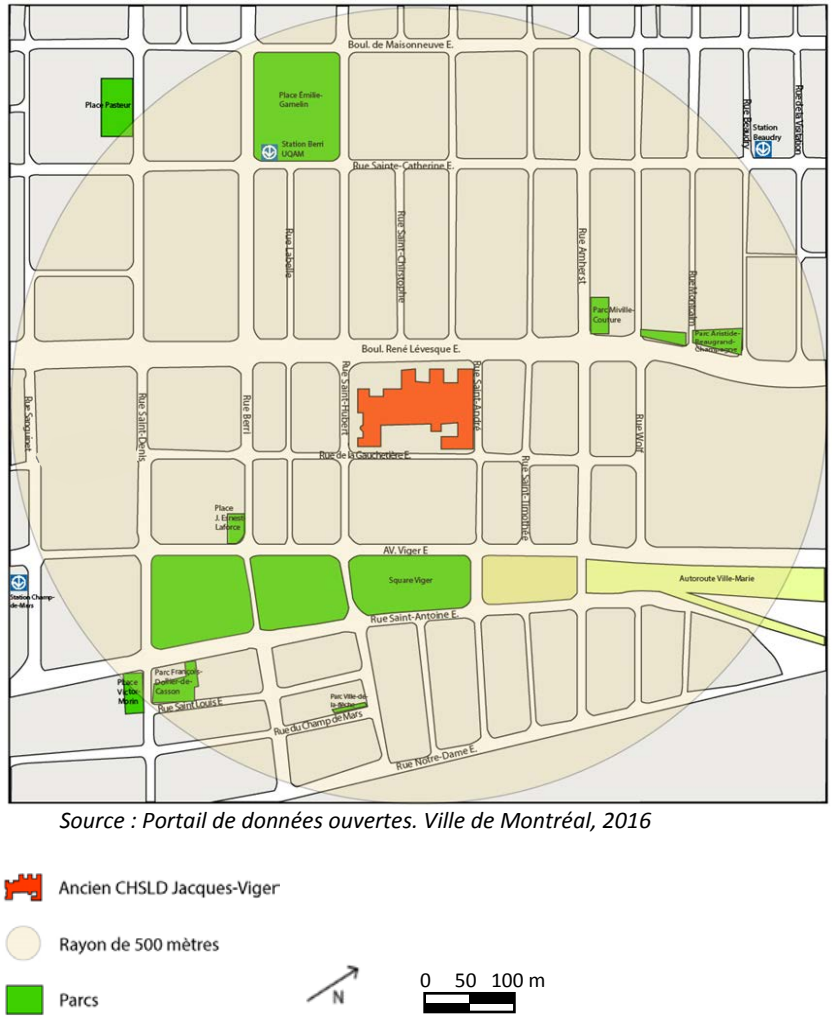

Source : Portail de données ouvertes. Ville de Montréal, 2016

Ancien CHSLD Jacques-Viger

Rayon de 500 mètres

Parcs

N

0 50 100 m

- **Place Pasteur:** Cet endroit est géré par l'UQÀM et a été nommé en l'honneur de Louis Pasteur un scientifique français du XIXe siècle. Elle se trouve sur la rue Saint-Denis, entre les rues Sainte-Catherine et le boulevard de Maisonneuve. Cet espace est un lieu de rassemblement qui accueille différentes activités, dont des festivals, des expositions, des manifestations, etc., et est constamment aménagée par des étudiants de l'École de design de l'université.

Place pasteur

Source : Actualités UQÀM, 2010.

- **Place Émilie-Gamelin :** Émilie Tavernier Gamelin était une personne qui a utilisé son héritage pour la création d'œuvres de bienfaisance dans les années 1840. La place a adopté son nom en 2005, moment où l'endroit a été réaménagé avec des dalles de pierre, des plans inclinés en gazon, des terrasses et des sculptures (Garand, 2012). Récemment, la place a été encore une fois réaménagée dans le but d'attirer plus de monde et réduire les activités illégales et le sentiment d'insécurité liés à la drogue. Le résultat de ce changement est un espace mixte qui tient un calendrier exhaustif d'activités . Cet espace se situe entre les rues Sainte-Catherine et le boulevard Maisonneuve et les rues Saint-Hubert et Berri.

Place Émilie-Gamelin

Source : Oyster, 2018.

- **Square Viger :** Cet espace a été aménagé au 19e siècle entre la rue Saint-Antoine et l'avenue Viger. Le réaménagement actuel a vu le jour dans les années 60, mais il est très peu utilisé et mal entretenu. L'abandon de cet espace a mené la Ville à proposer un nouvel aménagement pour le rendre plus accessible et attirant. Les études pour la réalisation de ce nouveau projet sont en cours afin de garantir des travaux efficaces qui n'auront pas de répercussions sur l'autoroute Ville-Marie, directement sous le Square Viger. La Ville souhaiterait aménager dans une première phase une aire de café avec des toilettes et des arbres, et la reconstruction de trottoirs. Pour la deuxième phase, on compte de réhabiliter des œuvres, de créer une aire de jeux pour enfants et un terrain sportif multifonctionnel (Chapdelaine, 2018).

Square Viger

Source : Docomomo (UQÀM), 2018

- **Parc Miville-Couture :** Cet espace a été nommé en l'honneur de l'ancien animateur des émissions radiophoniques des années 1940. Dans ce parc repose la sculpture *Les clochards célestes* de Pierre Yves Angers qui «représente l'action quotidienne de la Maison du Père, l'entraide et le support des plus démunis de Montréal» (Ville de Montréal, 2015). Il se trouve au coin de la rue Amherst et le boulevard René-Lévesque.

Parc Miville-Couture

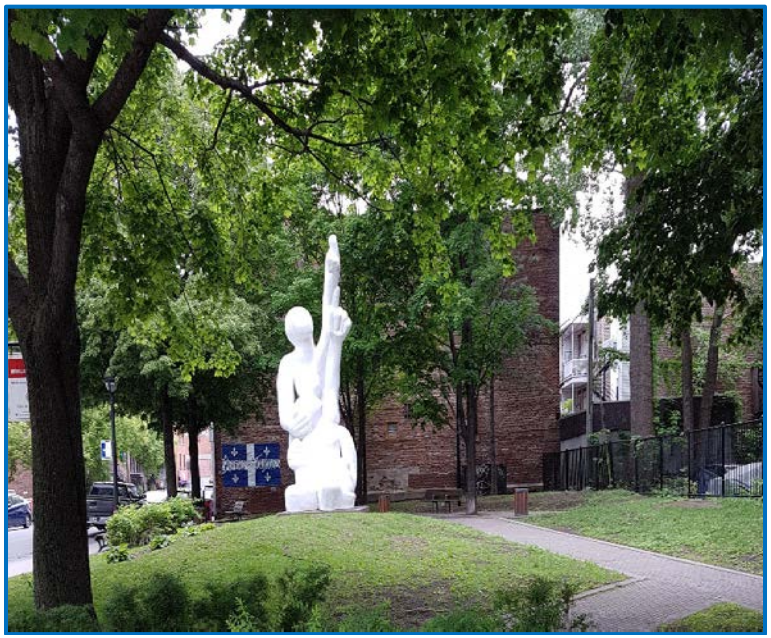

Source : Tatiana Nossa, 2018.

- **Place J.-Ernest-Laforce :** Joseph Ernest-Laforce était un journaliste et colonisateur des années 1900. La place a été nommée à son honneur à l'an 2000. Le Jardin de Lyon a été aménagé pour souligner le vingtième anniversaire des relations de coopération et d'échange entre les villes de Lyon et de Montréal. Une douzaine de tiges d'acier inoxydables qui supportent des lumières et des sculptures en bronze ont été installées pour créer de l'art public (Ville de Montréal, 2015) sur le coin de la rue Berri et l'avenue Viger.

Place J.-Ernest-Laforce

Source : Ilex (paysage urbanisme), 2018.

- **Parc Aristide-Beaugrand-Champagne:** Cet espace situé sur la rue René-Lévesque entre les rues Wolfe et Beaudry est en réaménagement depuis octobre 2017. Le temps estimé des travaux est de 8 mois. Le but ultime du réaménagement est la mise en valeur et l'intégration du parc au projet Montcalm, une tour à condos de 10 étages qui est actuellement en construction.

Parc Aristide-Beaugrand-Champagne

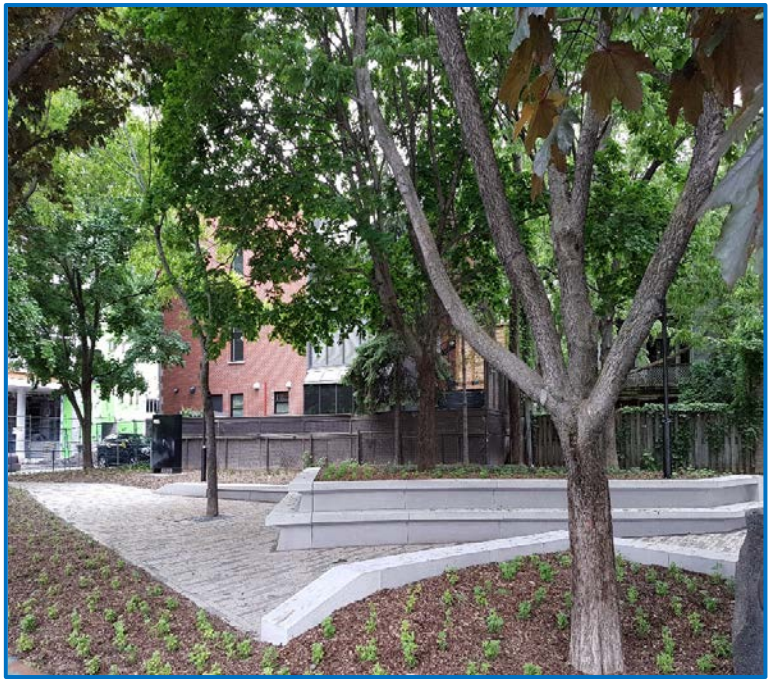

Source: Tatiana Nossa, 2018.

- **La place Victor-Morin :** Victor Morin était professeur de droit, conseiller municipal, président de la Société historique de Montréal et de la Société d'archéologie et de numismatique. Cet espace vert reçoit donc son nom en honneur de ce professionnel après son aménagement en 1980. Il se situe entre les rues Saint-Antoine et Saint-Louis et la rue Bonsecours à l'est.

Place Victor-Morin

Source: Ministère de la Culture et des Communications, 2018.

- **Le parc François-Dollier-de-Casson :** Ce parc a été nommé ainsi en honneur d'un seigneur de l'île de Montréal des années 1600**.** Le mobilier urbain invite les citoyens à profiter de cet espace situé au coin des rues Bonsecours et Saint-Louis.

Parc François-Dollier-de-Casson

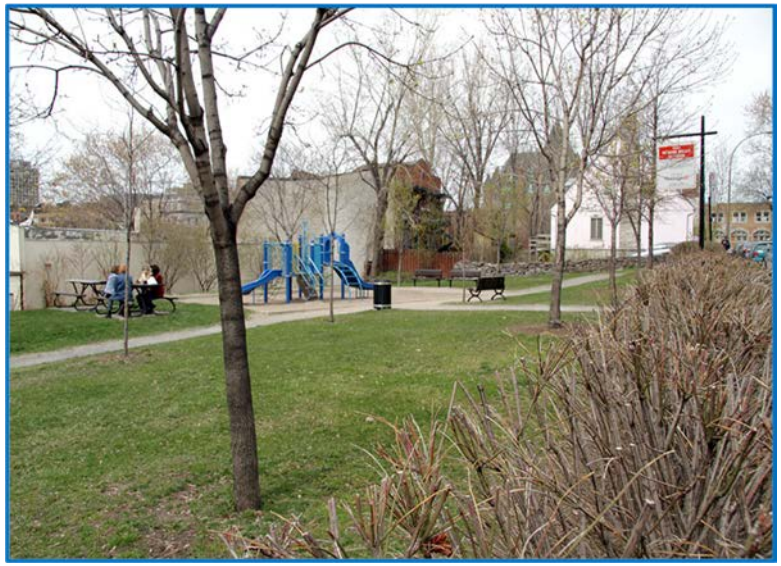

Source: Vieux-Montréal, 2010.

- **Le parc Ville-de-la-Flèche :** Ce parc aménagé en 1993 se situe dans un site patrimonial au coin des rues Berri et Champ-de-Mars. Il commémore la ville où est né le fondateur de la Société Notre-Dame, M. Jérôme Le Royer

de la Dauversière. Les bancs invitent les passants à se reposer sur le site.

Parc Ville-de-la-Flèche

Source: Répertoire du patrimoine culturel du Québec, 2013.

3. Le projet *Quatuor Quartier Latin*

L'équipe responsable du Quatuor Quartier Latin a réalisé un dossier préliminaire du projet. Ils ont également demandé l'avis d'un professionnel en architecture de la firme Douglas Alford afin d'établir une évaluation préliminaire du site répondant aux besoins identifiés préalablement par les partenaires, dont des logements pour la Maison du père, des logements et des services pour les familles et les étudiants, et des espaces pour les artistes du quartier. Selon un document produit par Rayside-Laboussière le nombre d'unités qui sera aménagée pour recevoir cette population est d'environ 213.

Ceci représente un projet où il y aura place pour tous. Les bâtiments ont été distribués selon les besoins de chaque groupe afin que la nouvelle population puisse bénéficier d'espaces adaptés à leurs besoins. Chaque groupe veillera à ce que son bâtiment puisse répondre aux exigences sociales, normatives et architecturales.

De façon plus spécifique, on souhaitera installer 55 studios sur l'aile A pour accueillir des personnes seules de la Maison du Père, les ailes B et C seront réaménagées pour l'établissement d'environ 114 familles de la coopérative Testan, tandis que les ailes F et D recevront près de 70 étudiants grâce à l'implication de l'UTILE. Le bâtiment patrimonial E (actuelle chapelle) sera protégé et aura un volet muséal et communautaire, par contre,

le G (actuelle chaufferie) sera détruit dans le but de faire un nouveau bâtiment qui sera construit afin d'accueillir une 2e installation pour le CPE Idée fixe au rez-de-chaussée et des espaces pour des artistes membres de l'organisme Ateliers créatifs Montréal sur les étages supérieurs. Cependant, il reste à définir l'aménagement des aires extérieures du site.

Évaluation préliminaire-CHSLD Jacques-Viger, identification des enjeux

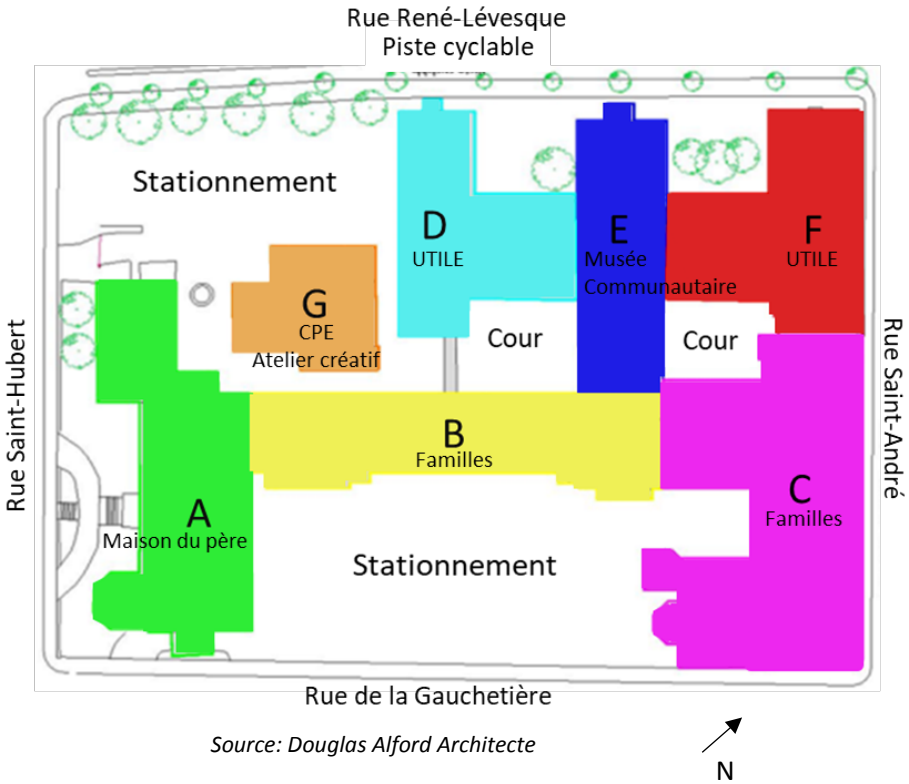

Source: Douglas Alford Architecte

4. Acteurs impliqués dans le projet *Quatuor Quartier Latin*

4.1 L'unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE) :

Cet organisme à but non lucratif est dédié au développement, à l'étude et à la promotion du logement étudiant coopératif. Leur mission repose sur 3 axes : la promotion bénéfique pour l'accessibilité aux études, le développement urbain durable et l'équité interrégionale en matière de logements étudiants, l'innovation et l'entrepreneuriat au profit des collectivités et la création de projets immobiliers gouvernés localement (UTILE, 2017). Ainsi, leur intérêt sur le projet est la création de logements étudiants dans les ailes F et D sur le boulevard René-Lévesque.

4.2 La Maison du père :

Cet organisme se consacre à l'accompagnement de personnes en situation d'itinérance de 25 ans et plus. Actuellement, l'organisme offre des services d'hébergement et d'alimentation, de soutien administratif, de soutien à la réinsertion sociale, de soins d'hygiène et de santé, ainsi que d'autres programmes (Maison du père, 2017). L'organisme souhaite le développement d'unités de logement pour les personnes vulnérables dans le bâtiment A, soit celui qui se trouve sur le coin des rues Saint-Hubert et de la Gauchetière.

4.3 Futur centre de la petite enfance (CPE) Idée Fixe :

Le désir de retenir les familles au centre-ville doit être accompagné de l'intention d'offrir les services nécessaires dont ce type de population a besoin. Évidemment, un des besoins des parents est l'accessibilité à des CPE, mais malheureusement, sur le territoire à l'étude, il n'existe pas assez de CPE pour desservir toute la population. C'est pourquoi la construction d'un CPE est envisagée dans le projet de revitalisation. Le nouveau bâtiment serait probablement construit où se trouve l'actuelle chaufferie sur le boulevard René-Lévesque.

4.4 Coopérative Testan :

Cette coopérative d'habitation a été conçue en 2014 dans le but de soutenir les familles de l'arrondissement Ville-Marie pour qu'elles aient des logements abordables. Cette coopérative s'est donc intéressée au projet, car c'est une grande opportunité pour la création de logements

accessibles et adaptés aux familles dans les ailes C et B de l'ancien CHSLD.

4.5 Ateliers Créatifs Montréal :

Cet organisme à but non lucratif développe et protège des lieux de travail et de création pour qu'ils soient abordables, adéquats et durables pour les artistes professionnels en arts visuels, artisans et organismes culturels. De plus, il collabore avec les artistes dans le but d'augmenter leur visibilité et intervient sur le bon fonctionnement des regroupements d'ateliers et de leurs espaces contigus. Son intérêt dans le projet est d'aménager des espaces créatifs dans une nouvelle construction qui sera bâtie sur l'actuel stationnement du boulevard René-Lévesque et qui accueillera, au rez-de-chaussée, un centre de la petite enfance.

4.6 Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent :

La Table a pour mandat de favoriser la communication, les échanges et la concertation des acteurs dans le territoire du faubourg Saint-Laurent. Son rôle dans le projet est de faire un pont entre les différents acteurs afin d'arriver à une proposition consensuelle pour le réaménagement de l'ancien CHSLD, ainsi qu'encourager le développement du logement social et abordable dans le territoire tel qu'il est indiqué dans le plan d'action de l'organisme.

4.7 Riverains :

Il est important d'avoir un comité de riverains. L'implication des personnes habitant à proximité du site est un avantage pour mieux comprendre les enjeux liés à la revitalisation du site et les impacts qu'elle peut entrainer sur la population environnante. De plus, la mobilisation citoyenne est un élément de poids pour la réussite du projet *Quatuor Quartier Latin.*

4.8 Groupes de ressources techniques :

Un soutien technique est indispensable pour la transformation de l'ensemble du site et surtout de la bâtisse. Des professionnels en urbanisme, en architecture et en ingénierie vont certainement collaborer lors du processus d'élaboration et de réalisation du projet. Le projet compte, par exemple, sur la collaboration du groupe CDH et de l'organisme Atelier Habitation Montréal.

5. Collecte d'informations

Afin de trouver le meilleur scénario possible pour le réaménagement des espaces extérieurs du bâtiment de l'ancien CHSLD Jacques-Viger, nous avons consulté un certain nombre d'acteurs impliqués dans le but d'avoir une idée claire des enjeux actuels et futurs liés au projet.

Il a été important de rencontrer au moins un représentant des différents groupes, car les préoccupations peuvent varier selon leurs propres perceptions et objectifs par rapport au projet. Le défi est de déterminer quels sont les objectifs communs, permettant ainsi, de satisfaire les besoins d'une grande partie de la population.

Les objectifs du processus de consultation sont :

- Favoriser la participation citoyenne
- Tenir compte de différents points de vue
- Identifier les enjeux communs

Les entrevues ont été réalisées à l'aide d'un questionnaire.

5.1 Méthodologie :

Avant de se lancer à la rencontre des acteurs, on a dû planifier la forme de l'entrevue, le temps de l'entretien, le matériel nécessaire à la collecte d'information, ainsi que les thèmes d'intérêt liés au projet. Une fois que tout ceci a été déterminé, les répondants ont été contactés afin de convenir du meilleur moment pour les rencontrer.

L'entrevue a commencé par la présentation du projet et l'identification des répondants. Les premières questions ont été rédigées dans le but de connaître le profil de ceux-ci. Cette démarche permet de connaître le groupe social auquel le répondant fait partie, ainsi que le rôle qu'il pourrait jouer lors du processus de création du projet. Ensuite, on a continué avec les questions liées au territoire à l'étude afin d'acquérir de l'information sur l'ensemble du territoire en matière de services, du cadre bâti, de sécurité, etc. Ceci nous a amené à les questionner plus précisément sur le site de Jacques-Viger afin de connaître leur opinion sur le projet de réaménagement et sur le site en général. Pour finaliser l'entrevue, les collaborateurs ont eu du temps pour s'exprimer plus librement.

5.2 Entrevue :

Les entretiens ont été réalisés à l'aide d'une entrevue semi-dirigée. De plus, les échanges entre les répondants et l'interlocuteur se sont portés de manière spontanée sur d'autres sujets d'intérêt.,
Le but était de réaliser l'entretien à l'intérieur de 30 à 40 minutes par personne. Aussi, on a essayé d'interviewer des personnes qui représentent les groupes de familles avec des enfants, les personnes seules, les professionnels, les riverains, les artistes, les étudiants et les personnes en situation d'itinérance.

5.3 Matériel requis lors de l'entrevue :

5.3.1 Questionnaire: Le questionnaire se divise en 4 sections :

- Profil des répondants: Pour mieux connaître les personnes qui ont répondu au questionnaire, des questions sur leur sexe, leur âge, leur lieu de résidence, leur occupation, leur type de ménage, ainsi que leur niveau de scolarité ont été posées.

- Perception du territoire : Dans cette partie, on cherche comprendre la perception des gens sur leur quartier, spécialement dans les domaines liés à la sécurité, aux déplacements, au cadre bâti, aux espaces verts, à la qualité de vie et aux services existants et manquants dans le territoire.

- Site de l'ancien CHSLD Jacques-Viger : Cette importante section est en relation directe avec le sujet principal, soit le projet de réaménagement du site Jacques-Viger. Ces questions nous ont aidées à comprendre quels sont les objectifs, les préoccupations et la position des citoyens par rapport au projet.

- Question ouverte : Cette dernière question a permis aux répondants d'exprimer ce qu'ils trouvent important pour eux ou pour le projet.

5.3.2 Cartes : La carte de proximité de parcs et de services, ainsi que celle du site Jacques-Viger étaient des outils qui ont aidé les répondants à localiser certains lieux importants du territoire à l'étude.

5.3.3 Images : La représentation des exemples de lieux publics a aidé les répondants à exprimer leurs désirs par rapport aux futurs aménagements des espaces extérieurs du site.

6. Analyse de résultats

6.1 Profil de répondants :

Les différentes expertises et points de vue des personnes consultées sont la richesse de cette étude. Les interviewé(e)s ont collaboré de manière enthousiaste et spontanée afin de partager leur opinion.

Les questions nous ont permis de connaitre le profil des répondants. En effet, les individus interrogés représentent différents groupes de personnes. Ainsi, des dirigeants de la Maison du père, de l'UTILE et du CPE Idée fixe ont été rencontrés. De plus, en représentation de la population située à proximité on a rencontré une artiste peintre qui fait partie de l'organisme Ateliers créatifs, un habitant de la rue Wolfe, une personne qui travaille à la BAnQ, ainsi qu'une représentante du CPE Tortue têtue de l'UQAM. Ont également participé, un membre du comité des orphelins de Duplessis victimes d'abus et une représentante du programme Femmes en action. Un des riverains a préféré répondre au questionnaire en ligne.

Les répondants ont été majoritairement de sexe féminin (60 %), tandis que les hommes ont représenté le 40 %. En outre, la majorité des répondants ont plus de 45 ans et 80 % d'entre eux habitent ou travaillent à l'intérieur de la zone de 500 mètres autour du site. Seulement 2 personnes se situent à l'extérieur de la zone établie.

La question sept nous a permis de savoir à quel type de ménage appartiennent les répondants. En effet, seulement un des interviewés habite en co-location, tandis que 30 % sont des personnes seules sans enfant et 30 % sont en couple. Par contre, un autre 30 % ont des enfants, une personne est monoparentale et les autres habitent en couple avec leurs enfants. Les écoles qu'ils fréquentent sont l'école Robert-Gravel située sur l'avenue Fairmount, l'école Saint-Louis-de-Gonzague sur la rue Rachel et l'école Saint-Anselme sur la rue de Rouen, toutes situées à plus de 3 kilomètres du site Jacques-Viger.

Âge des répondants

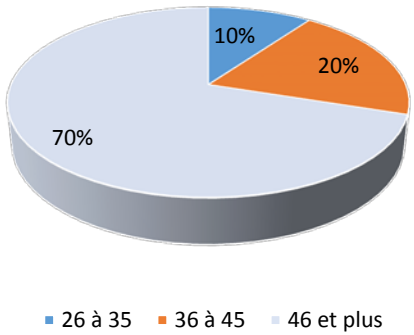

Types de ménages des répondants

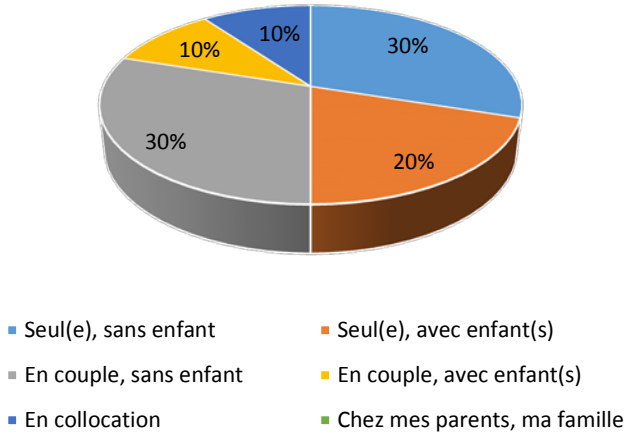

6.2 Perception du territoire :

Les questions de cette section portaient sur 4 grands thèmes : les services à proximité, les déplacements, le sentiment de sécurité et l'aménagement des espaces extérieurs du site Jacques-Viger. Les répondants ont transmis leur perception du territoire selon leur propre vécu, mais aussi selon le groupe qu'ils représentaient, soit des étudiants, des artistes, des familles, des personnes seules, etc.

- <u>Services à proximité :</u>

  En général, les personnes rencontrées trouvent que certains services à proximité sont assez accessibles à l'intérieur du rayon de 500 mètres, tandis que d'autres le sont moins, voire pas du tout .

  Parmi les services les plus accessibles, on retrouve l'éducation supérieure, les centres de santé et le transport en commun, grâce à la présence de l'UQAM, du CHUM et des stations de métro. En effet, 80 % des répondants pensent que les établissements d'études supérieures sont très accessibles dans la zone, tandis

que 20 % disent qu'ils ne le sont pas autant. En outre, 70 % des répondants estiment que les stations de métro Berri-UQAM, Champ-de-Mars et Beaudry et le CHUM donnent une accessibilité importante au transport en commun et aux services de santé. Puis 30 % ont dit que ces deux services sont assez accessibles.

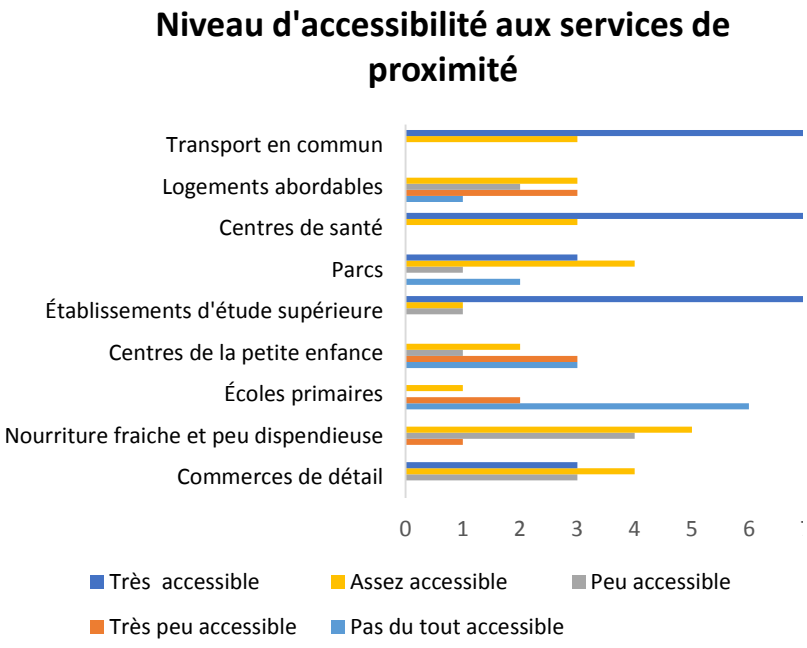

Pour ce qui est du commerce de détail, 70 % pensent que c'est assez ou très accessible vu la proximité de rues commerciales, dont Sainte-Catherine. Par contre, certains dénoncent l'absence de variété et de produits du Québec, raisons pour lesquelles 30 % des répondants pensent que c'est peu accessible. Ceci nous amène à discuter sur l'accessibilité de la nourriture fraiche et peu dispendieuse, car 50 % assurent que c'est assez accessible, tandis que l'autre moitié pense que c'est peu, voire très peu accessible. À cet effet, certains ont mentionné que la seule épicerie à proximité c'était IGA, qui a de bons produits, mais qui sont chers.

Ensuite, l'opinion sur l'accessibilité aux parcs et aux logements abordables est très divisée. Du côté des parcs, 20 % pensent qu'ils ne sont pas du tout accessibles, 10 % pensent qu'ils sont peu accessibles et 40 % et 30 % jugent qu'ils sont assez et très accessibles respectivement. Le sentiment de sécurité, ainsi que la localisation des parcs ont influencé le choix de réponses. D'un autre côté, une personne a dit qu'elle n'était pas au courant de la présence des logements à prix modique sur le territoire et s'est abstenue de répondre, tandis que 11 %, 33 % et 22 % affirment que ce n'est pas du tout, très peu ou peu accessibles.

Seulement 33 % ont dit que ce type de logement est assez accessible.

Finalement, selon les personnes interviewées, les services les moins accessibles sont les centres de la petite enfance et les écoles primaires. Un des répondants ne savait pas s'ils étaient accessibles, et a préféré ne pas répondre. Pour les autres, les écoles primaires ne sont pas du tout (67 %) ou sont très peu (22 %) accessibles, puisqu'il n'existe pas de ce type d'établissements dans le secteur. En effet, c'est la principale raison pour laquelle les familles se déplacent vers les autres quartiers à proximité. Une seule personne a affirmé que c'était assez accessible. En outre, pour les CPE l'accessibilité est faible aussi, car 77 % jugent qu'elle ne l'est pas du tout, très peu ou peu accessible, car les places sont très limitées et la demande forte. Par contre, 22 % pensent que les CPE sont assez accessibles, surtout en milieu de travail, par exemple les garderies existantes à proximité pour les travailleurs de l'UQAM, de la BAnQ et d'Hydro-Québec.

La fréquentation des lieux a un lien direct avec son accessibilité, car selon les répondants, les sites qui sont très fréquentés par la population sont les plus accessibles. En effet, les institutions de santé sont les plus fréquentées selon 70 % des répondants et seulement 30 % disent qu'elles sont assez fréquentées. En deuxième, ce sont les institutions éducatives avec une réponse favorable de 50 %, l'autre moitié se divisent en assez (30 %) et peu fréquenté (20 %).

Niveau de fréquentation aux services de proximité

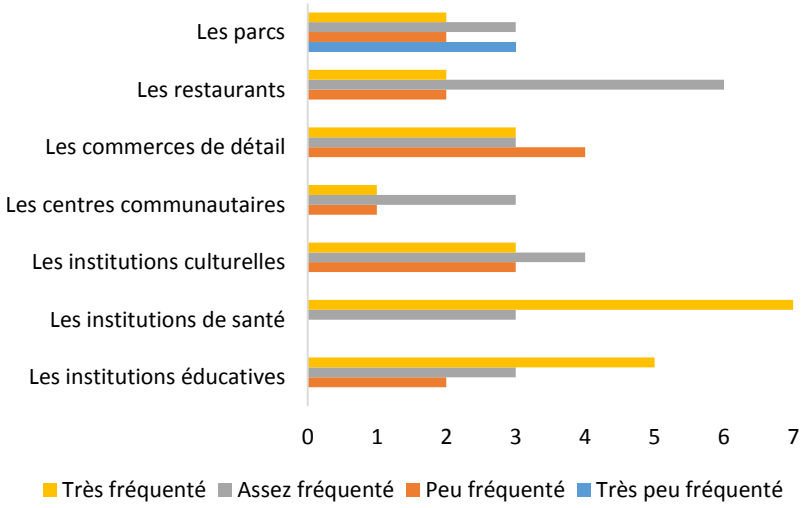

Ensuite, les restaurants sont assez fréquentés selon 60 % des répondants, surtout sur la rue Sainte-

Catherine et aux alentours de l'UQAM, tandis que 40 % se divise également entre les catégories peu et très fréquentées. Pour ce qui est des institutions culturelles, un répondant pense qu'il y en a beaucoup sur le territoire et qu'elles offrent beaucoup de spectacles, mais que la fréquentation est en déclin depuis quelque temps. Bref, ces espaces sont assez fréquentés selon 40 % de répondants, et même très fréquentés selon 30 %, tandis que l'autre 30 % pense le contraire en disant qu'elles sont peu fréquentés.

La fréquentation des commerces de détail est assez divisée entre peu (40 %), assez (30 %) et très (40 %) fréquentée. C'est le même cas pour la fréquentation des parcs, où les répondants se sont divisés entre très peu (40 %), peu (20 %), assez (30 %) et très (20 %) fréquentée. Ils ont jugé que certains parcs n'étaient pas attirants ni sécuritaires, tandis que d'autres ont remarqué l'évolution de la place Émilie-Gamelin, qui a laissé comme conséquence un espace très animé avec un grand taux de fréquentation.

Enfin, 5 sur 10 répondants ne connaissent pas de centres communautaires, donc ils n'ont pas été en mesure d'évaluer leur niveau de fréquentation. Par contre, 60 % de ceux qui ont répondu ont affirmé que ces endroits sont assez fréquentés, tandis que 40 % se divise également entre les catégories peu et très fréquentées.

- <u>Déplacements :</u>

  Le premier choix des répondants pour se déplacer sur le territoire est la marche, puis le métro. Les autres modes de déplacements les plus utilisés sont le vélo et l'autobus. Seulement deux des répondants utilisent l'automobile.

  Quant à la sécurité des déplacements, la majorité affirme que c'est un point à améliorer. Sur les petites rues, les piétons ne perçoivent pas d'obstacles pour se déplacer. Par contre, sur René-Lévesque, Saint-André, ou d'autres grandes artères c'est plus difficile, surtout pour les enfants, les personnes âgées ou les personnes à mobilité réduite. En outre, les déplacements en vélo ne sont pas toujours sécuritaires, en premier, certaines personnes questionnées ont évoqué la discontinuité du réseau cyclable, ainsi que le manque de signalisation, et en deuxième, le non-respect des normes augmenterait l'insécurité. Une personne a affirmé avoir été témoin d'accidents sur René-

Lévesque entre cyclistes et automobilistes, mais aussi entre piétons et cyclistes.

Il faut donc penser au renforcement de la sécurité des déplacements sur les rues les plus utilisées lors des déplacements locaux, qui selon les personnes rencontrées sont Maisonneuve, Sainte-Catherine, Berri, René-Lévesque, Saint-André, Amherst, entre autres.

- Sentiment de sécurité :
  En général, les répondants se sentent en sécurité dans le quartier. La présence policière a augmenté par rapport aux dernières années. Cependant, le quartier a certains points morts, où quelques-uns se sentent moins en confiance, surtout pendant la nuit. De plus, un des répondants affirme que ces endroits peuvent être encore plus dangereux pour les femmes seules que pour les hommes.

- Espaces extérieurs :
  Bien qu'on ait répertorié 9 parcs et places publiques à l'intérieur du rayon des 500 mètres, 80 % des répondants ne sont jamais allés dans aucun de ces espaces extérieurs, sauf à la Place Émilie-Gamelin. En effet, la majorité de répondants fréquente seulement cet endroit au moins une fois par semaine afin de participer aux activités, pour manger ou juste pour se détendre. Certains mentionnent qu'ils ne vont pas aux autres endroits, car ce sont des espaces non attirants et qu'ils ne se sentent pas en sécurité. Cependant, une personne a clarifié que même si ce sont des espaces non visités, ils sont très appréciés et importants pour la ville à cause de la verdure qu'ils possèdent.

  Sinon, la plupart préfère aller au Vieux-Port, au parc la Fontaine, au parc des Faubourgs, à la place des festivals et au Mont-Royal. Les principales raisons pour lesquelles les gens fréquentent ces endroits sont la détente, les événements spécifiques, le loisir ou pour rencontrer d'autres personnes.

6.3 Site de l'ancien CHSLD Jacques-Viger :

Cette partie s'avère la plus importante du questionnaire, car c'est le sujet au cœur de cette étude. Les personnes qui ont répondu au questionnaire ont exprimé leurs attentes, leurs préoccupations et leurs opinions par rapport au projet. Ils se sont basés, encore une fois, sur

deux volets : les avantages en tant que résidents ou travailleurs, et ce qu'ils considéraient un plus pour leur groupe, ainsi que pour la population future qui habitera le territoire.

Les questions portaient donc sur l'état actuel du site, le développement et les impacts du projet, la sécurité et les déplacements autour de cet endroit, et finalement sur leurs attentes quant aux aménagements d'espaces extérieurs dans l'îlot.

- L'état actuel :

  La majorité des personnes consultées pense que c'est un endroit avec un grand potentiel inexploité. De plus, certains affirment que l'augmentation d'insécurité et de criminalité autour de ce secteur est due à l'inutilisation du bâtiment. Bref, on pense que cet endroit devrait être utilisé par la population en respectant le patrimoine.

- Le projet Quatuor Quartier Latin :

  Les collaborateurs ont bien apprécié le volet de mixité proposé par le projet. En effet, on pense que c'est une bonne façon de rassembler la communauté et de créer des liens de coopération. En général, on pense que le projet est bien réfléchi pour l'endroit et que celui-ci aura un impact positif pour le quartier. Cependant, les gens ont conseillé un bon encadrement afin de minimiser les possibles conflits de cohabitation.

- Les déplacements :

  Selon les répondants, l'ambitieux projet doit tenir compte des aspects tels que la sécurité de déplacements, l'offre de stationnements, le trafic et l'encouragement des déplacements alternatifs. On a affirmé que certains groupes, dont les enfants et les personnes âgées ne sont pas en sécurité lorsqu'ils traversent certaines rues à proximité du site. Aussi, la considérable augmentation de la population proposée par le projet entrainera un plus grand flux de trafic sur des rues qui sont tranquilles actuellement, par exemple la rue de la Gauchetière. C'est la raison pour laquelle on recommande une analyse approfondie sur le possible aménagement des stationnements ou des débarcadères. Finalement, on est favorable à l'aménagement de stationnements pour des autos partagées et pour des stationnements pour les vélos afin d'encourager ces modes de transport. Par contre, les stationnements ordinaires doivent être limités selon certaines personnes, vu la grande accessibilité au transport en commun.

- Aménagements extérieurs :

  Un thème qui ne fait pas l'unanimité chez les personnes consultées est celui sur la création d'un parc public ou d'un parc réservé uniquement aux habitants de la zone, ou aux futurs habitants du bâtiment. Cependant, la majorité est en accord avec la conception d'un espace de détente, ainsi que l'implantation des modules de jeux pour les enfants.

6.4 Question ouverte :

Pour finaliser, les personnes interrogées ont eu la possibilité d'approfondir des thèmes de leur intérêt. Avec les réponses obtenues, deux catégories ont été créées pour mieux encadrer les idées ressorties. Une catégorie inclut surtout les préoccupations et les incertitudes par rapport au projet, tandis que l'autre catégorie correspond aux idées proposées par les répondants.

- Préoccupations :

  Une des principales préoccupations des personnes habitant le secteur, est la perte de tranquillité en raison du bruit que peut amener le projet, surtout sur la rue résidentielle de la Gauchetière, où actuellement les résidents bénéficient d'une sérénité inimaginable au centre-ville de Montréal. De plus, la sécurité quant à l'augmentation de la circulation automobile préoccupe aussi quelques répondants, et encore plus, lorsqu'il y aura davantage d'enfants.

  Une autre inquiétude fait mention de la durée de construction et de réalisation du projet. En effet, si les travaux sont de longue durée, certains habitants du quartier peuvent être perturbés. Certains se questionnent sur l'avenir des arbres plantés là depuis très longtemps, et ne seraient pas d'accord avec leur abattage, s'il tel était le cas.

  L'ouverture au grand public d'un futur parc amène des inquiétudes par rapport au vandalisme (graffitis), à la dégradation de l'état des lieux et même à l'apparition d'activités illicites comme la vente et la consommation de drogue ou la prostitution, surtout pendant la nuit.

  De plus, certaines personnes se sont questionnées sur le coût de la réfection et de la maintenance de cet édifice patrimonial, ainsi que sur la façon dont il sera géré une fois les travaux finis.

  Finalement, un des questionnements ressorti lors des entrevuesporte sur le choix des nouveaux habitants. Certains interviewés sont inquiets, car ils pensent que le rassemblement dans un même endroit d'une grande

population vulnérable peut entrainer des conséquences négatives pour le secteur. Certains pensent que la mixité de l'endroit devrait inclure aussi des acteurs du secteur privé. De plus, on a mentionné des préoccupations quant à la sécurité, mais aussi quant à la possible diminution de la valeur foncière de leur propriété. Par ailleurs, un questionnement sur la modalité de sélection des futurs occupants de l'édifice a été récurrent lors des entrevues

- <u>Propositions :</u>

  Les personnes rencontrées ont aussi fourni des idées d'aménagement pour mieux répondre aux besoins des habitants et des organismes. Par exemple, afin d'inciter les déplacements actifs, il sera intéressant d'installer des stationnements pour les vélos. De plus, des stationnements pour l'auto-partage pourront aussi être aménagés.

  Un bon éclairage extérieur sera important pour augmenter le sentiment de sécurité des citoyens. Enfin, certains répondants pensent qu'on devrait prévoir aussi des espaces de rangement pour les nouveaux résidents. En effet, certains se demandent comment cet ancien hôpital va devenir un lieu propice pour accueillir la nouvelle population avec toutes les commodités nécessaires.

  Certains proposent des matériaux de qualité lors de la réfection du bâtiment, car ceux-ci veulent favoriser la pérennité des lieux. En outre, certains répondants suggèrent que les aménagements extérieurs et intérieurs de l'édifice soient planifiés pour refléter un espace accueillant. De plus, il est proposé des aménagements extérieurs à faible coût, faciles d'entretien, pour une meilleure prise en charge par le milieu.. La majorité des personnes consultées sont favorables à la plantation d'arbres et à l'augmentation de la végétation et des espaces verts sur le site.

  Un des groupes est très favorable à la création d'un musée historique dans la chapelle afin de commémorer la vocation pour laquelle cet édifice a été érigé, ainsi que pour évoquer les différents évènements qui s'y sont déroulés à travers le temps. Un autre intérêt commun est la préservation du patrimoine.

  D'un autre côté, le représentant de la Maison du père s'inquiète par rapport à la connectivité de l'actuel

bâtiment par rapport au nouveau bâtiment qui sera pris en charge par l'organisme, car l'absence de celle-ci peut entrainer des coûts supplémentaires pour La Maison du père. Il faut donc penser à des aménagements qui feront un lien entre les deux bâtiments pour faciliter leur gestion commune.

Finalement, certaines personnes interrogées trouvent que pour une bonne intégration du projet dans son milieu, il est essentiel que les organismes, la population et le gouvernement travaillent ensemble afin de trouver le meilleur aménagement possible.

7 Diagnostic

Le tableau suivant indique les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces auxquelles le site est soumis.

	À l'intérieur du site	Le site avec son environnement
Forces	• Absence de nuisances sonores sur de la Gauchetière, lieu tranquille • Bâtiment historique à valeur patrimoniale	• Proximité des pôles commerciaux et institutionnels • Proximité du centre-ville • Forte présence de transports en commun • Diversité de modes de transport
Faiblesses	• Espace abandonné propice aux activités illicites • Site localisé sur un îlot de chaleur	• Manque de logements accessibles dans le secteur • Manque de certains services de proximité • Insécurité pour les piétons sur les grandes artères • Discontinuité de la piste cyclable vers l'ouest
Opportunités	• Emplacement favorable pour un projet de développement au centre-ville • Redéveloppement d'un site patrimonial avec un usage mixte • Création de lieux de rassemblement • Intervention de différents organismes à but non lucratif	• Présence d'une mixité sociale • Forte pratique du transport actif et du transport en commun
Menaces	• Détérioration de l'état du bâtiment • Gestion du site • Contraintes architecturales lors des futures modifications	• Choix politiques par rapport au site • Manque de cohésion sociale

Ce diagnostic est le résultat de l'analyse des réponses obtenues lors des entrevues, ainsi que de l'étude de la dynamique du secteur fait préalablement.

7.1 Forces :

7.1.1 À l'intérieur du site :

- Absence de nuisances sonores sur la rue de la Gauchetière, lieu tranquille : Les habitants de cette rue sont très satisfaits de la tranquillité qu'ils ressentent sur leur lieu de résidence. En effet, des nuisances liées au bruit de personnes ou des automobiles sont très rares. On devrait donc penser à essayer de garder cette sérénité lors du réaménagement du site.

- Bâtiment historique à valeur patrimoniale : Ce site patrimonial a été témoin d'un grand nombre d'événements importants pour les Montréalais. Son histoire et son architecture sont importantes à conserver et à respecter.

7.1.2 Le site avec son environnement:

- Proximité des pôles commerciaux et institutionnels : Le site est à proximité de plusieurs pôles de rassemblement, dont le Vieux-Port, l'UQAM, la place Dupuis, Le CHUM, la rue commerciale Sainte-Catherine, la place Émilie-Gamelin, la place des arts, entre autres. Ceci est un énorme avantage pour les habitants de la zone.

- Proximité du centre-ville : Ceci est une force, car cette proximité offre aux habitantsdes avantages tels que l'accès à des commerces et services, à des lieux d'emploi, d'étude et de divertissement.

- Forte présence de transports en commun : Trois stations de métro se situent à proximité, Champs-de-mars (ligne orange), Beaudry (ligne verte) et Berri, la plus utilisée par les usagers puisqu'elle va dans toutes les directions, ainsi que les lignes d'autobus 150, 14 et 410 qui passent par René-Lévesque et les lignes 30, 427 et 747 qui passent sur la rue Berri.

- Diversité de modes de transport: La mobilité active et en transport en commun est très présente. Vu la proximité de commerces, la majorité des habitants se déplacent à la marche ou en vélo, mais pour de plus longs déplacements, les gens utilisent beaucoup le métro ou les autobus, car les déplacements y sont

faciles et efficaces. De plus, la proximité des autoroutes favorise aussi la fluidité de la circulation automobile.

7.2 Faiblesses :

7.2.1 À l'intérieur du site :

- Espace abandonné propice aux activités illicites : Depuis la fermeture du CHSLD Jacques-Viger, l'augmentation des activités illicites a été ressentie dans le voisinage. En effet, le stationnement situé sur la rue de la Gauchetière est un lieu propice pour la vente et l'achat de drogue, ainsi que pour la prostitution. Ces activités ont diminué dernièrement grâce aux incessants appels des résidents à la ville en exigeant une plus forte présence policière sur le lieu. Toutefois, certains citoyens ne se sentent pas en sécurité le soir.

- Site localisé sur un îlot de chaleur : Le site se situe sur un îlot de chaleur vu le manque de verdure. Il faut donc trouver des moyens pour réduire ce phénomène.

7.2.2 Le site avec son environnement:

- Manque de logements accessibles dans le secteur : Selon le dossier préliminaire réalisé par les partenaires du projet, le manque de logements abordables pour les personnes seules qui suivent un processus de réinsertion sociale, pour les familles, ainsi que pour les étudiants au centre-ville est une préoccupation considérable vue l'augmentation des loyers dans la zone. Cette préoccupation est notamment dûe à la gentrification qui menace en permanence la population plus vulnérable du centre-ville. De plus, la taille des logements du secteur ne correspond pas aux besoins des familles ce qui les obligent à quitter le quartier.

- Manque de certains services à proximité : Le défi principal pour la rétention de familles, mis à part les logements adaptés, est l'absence d'établissements d'éducation pour les enfants tels qu'écoles ou centres de la petite enfance. D'un autre côte, certains trouvent que les commerces de proximité pourraient être davantage développés, car ceux se trouvant

actuellement sur le territoire ne répondent pas complétement à leurs besoin.

- Insécurité pour les piétons sur les grandes artères : Les grandes artères telles que René-Lévesque ou Viger ne sont pas toujours sécuritaires à traverser pour certains groupes d'âge, dont les ainés ou les enfants, principalement à cause du trafic automobile. Également, les accidents cyclistes-piétons sont présents dans ce secteur.

- Discontinuité de la piste cyclable vers l'ouest : La piste cyclable qui se situe en face du site sur le boulevard René-Levesque s'arrête abruptement sur la rue Berri. En effet, les cyclistes doivent continuer sur les voies dédiées aux automobiles, augmentant ainsi le danger de déplacements en vélo vers l'ouest.

7.3 Opportunités :

7.3.1 À l'intérieur du site :

- Emplacement favorable pour un projet de développement au centre-ville : L'emplacement du site a des retombées positives, car habiter au centre-ville n'est pas toujours accessible pour les personnes moins favorisées, et l'aménagement de logements à loyer modique sur le site de Jacques-Viger serait une opportunité exceptionnelle pour accueillir cette population.
- Redéveloppement d'un site patrimonial avec un usage mixte : L'architecture de ce site patrimonial permet un développement mixte capable d'accueillir différents types de ménage. L'héritage de son ancienne utilisation est parfait pour la création de logements, puisque les dispositions des chambres hospitalières conviennent au projet.

- Création de lieux de rassemblement : Les espaces de rencontre et de détente sont importants pour l'épanouissement des communautés. La création de ces lieux à proximité du site avec des aménagements favorables aux résidents encouragera l'appropriation des lieux par la population locale.

- Intervention de différents organismes à but non lucratif : La participation de différents organismes permet une ouverture aux besoins des populations marginalisées. Chacun d'entre eux travaille pour le bien commun de la communauté, mais aussi pour établir des mesures favorables aux groupes de

personnes qu'ils représentent, ce qui enrichit encore davantage le projet.

7.3.2 Le site avec son environnement:

- Présence d'une mixité sociale : Un des points forts du projet est l'opportunité d'encourager la mixité sociale dans un lieu où l'enjeu est important, vu la grande présence de groupes qui cohabitent au centre-ville.

- Forte pratique du transport actif et du transport en commun: Au centre-ville, les transports actifs sont très utilisés. De plus, les transports en commun sont abondants et très fiables. Il faut donc valoriser cette pratique et encourager la population à les utiliser par des aménagements qui vont favoriser ces modes de transport.

7.4 Menaces :

7.4.1 À l'intérieur du site :

- Détérioration de l'état du bâtiment : L'abandon auquel ce bâtiment fait face a laisséune partie de l'immeuble en état de délabrement. Un travail assidu devra être fait pour rendre le bâtiment habitable, ce qui entrainera des coûts importants.

- Gestion du site : L'actuel propriétaire du terrain a laissé le site inhabité pendant très longtemps. Ceci a incité certaines personnes à s'approprier illégalement les lieux et procéder à une mauvaise utilisation des espaces extérieurs autour du site.

- Contraintes architecturales lors des futures modifications : Des modifications architecturales seront à prévoir dans le projet afin de mieux adapter les espaces pour les nouveaux arrivants. Évidemment, cela va dépendre des études de faisabilité.

7.4.2 Le site avec son environnement:

- Choix politiques par rapport au site : Le projet dépend nettement des négociations que la Ville de Montréal aura afin d'acquérir le site, mais aussi de ses intentions sur l'avenir du terrain.

- Manque de cohésion sociale: Les personnes rencontrées ont témoigné d'un manque de vitalité dans le quartier. Le sentiment d'appartenance est

faible dans ce secteur, les gens ne fréquentent pas beaucoup les parcs immédiats (sauf Émilie-Gamelin), ce qui limite l'interaction entre les habitants du quartier. Une des causes est que certains habitants ne se sentent pas toujours en sécurité ou qu'ils trouvent qu'il n'y a rien d'attirant à proximité. Pour ces raisons, ils préfèrent aller plus au nord vers Sainte-Catherine ou au parc Lafontaine, ou plus au sud vers le Vieux-Port ou vers l'ouest, où se trouve le quartier de spectacles.

8 Enjeux

8.1 À l'intérieur du site :

- Conflits de cohabitation : Il existe des inquiétudes par rapport au futur réaménagement du site, car certaines personnes sentent que le bruit et l'utilisation des espaces extérieurs seront source de conflits auquel les nouveaux habitants devront faire face.

- Offre de stationnement : La majorité des habitants du secteur se déplace en transport en commun ou en transport actif. Cependant, beaucoup de travailleurs du quartier qui n'habitent pas à proximité utilisent leur voiture pour se rendre vers leur lieu de travail. Ceci réduit les espaces de stationnement des habitants qui en ont besoin.

- Aménagement d'espaces partagés : Il manque d'espaces à proximité où les habitants peuvent passer un peu de temps en toute sécurité. Sur le site, il y a de la place pour l'aménagement d'espaces qui seront propres à la contemplation. Il faudrait donc profiter de ces terrains afin de créer un lieu de rassemblement avec des éléments dont les habitants pourront bénéficier.

- État détérioré du bâtiment : Certaines parties du bâtiment sont plus endommagées que d'autres. Les années d'inoccupation ont été la raison principale de la détérioration du lieu. Il faudra donc tenir compte que le coût pour la rénovation sera important, mais nécessaire pour la récupération du bâtiment.

8.2 Le site avec son environnement

- Offre limitée en logement de qualité à bas prix : Les logements au centre-ville et à proximité de celui-ci sont de plus en plus coûteux. Les avantages d'habiter dans ces secteurs sont reconnus pour les résidents de Montréal et le phénomène de la gentrification menace les habitants de

cette zone depuis quelque temps. Ainsi, les logements de qualité à bas prix sont de plus en plus rares dans le secteur, tandis que les besoins de logement des personnes avec des revenus modiques sont en augmentation.

- Manque de cohésion sociale : Le sentiment d'appartenance n'est pas un point fort chez les habitants du quartier. Les groupes sociaux qui vivent dans le secteur sont très diversifiés, ceci se reflète dans de faibles relations sociales. L'appropriation des lieux à proximité n'est pas visible dans le secteur. La majorité des répondants ne va pas aux parcs à proximité parce qu'ils n'y trouvent rien d'attirant ou qu'ils ne se sentent pas en sécurité. C'est différent pour la place Émilie-Gamelin qui, grâce à sa transformation, est devenue un des lieux les plus visités par la population environnante ce qui favorise l'interaction active entre les différentes communautés.

- Conflits de cohabitation : Malgré une assez bonne cohabitation entre résidents et travailleurs, certains conflits existent. En effet, la plus grande préoccupation des citoyens est le sentiment d'insécurité dans le secteur, surtout en soirée car des activités illicites s'y déroulent.

- Sécurité de déplacements : En général, les déplacements sont sécuritaires dans les petites rues. Par contre, traverser les grandes artères est un défi, surtout pour les personnes âgées et les enfants. En effet, le passage incessant de voitures et de camions combiné à une courte durée des feux de circulation pour traverser, rend difficile le passage des piétons. D'un autre côté, les déplacements en vélo ne sont pas toujours sécuritaires dans les rues qui ne possèdent pas de pistes ou de bandes cyclables.

- Manque de certains services à proximité : Actuellement, les familles avec des enfants doivent trouver des écoles et des garderies à l'extérieur du quartier. En effet, l'absence d'une école primaire dans le secteur oblige les familles à faire de longs trajets pour amener leurs enfants à l'école, ou plus encore, à quitter le quartier pour s'installer ailleurs. Les CPE sont aussi un rare service pour les gens du quartier, car l'obtention d'une place peut–être longue.

9 Vision

Les groupes impliqués dans le projet ainsi que les habitants rencontrés ont une vision partagée avec des éléments communs, dont la mixité sociale, la sécurité dans le site et dans les déplacements, la protection du patrimoine et la création d'espaces extérieurs et de certains services inexistants. Cependant, ils diffèrent sur certains points. Par exemple, la quantité de stationnements ou la privatisation de certains espaces, ainsi que l'utilisation de la chapelle.

L'ensemble de la population est favorable à la création d'un espace inclusif. Ainsi, la coopération entre les différents organismes et leur implication dans la conception d'un projet basé sur l'entraide des participants est une belle image du résultat futur souhaité, soit un lieu convivial qui accueillera des citoyens de différents groupes sociaux.

La revitalisation du site sera un atout pour le quartier, car ceci le rendra plus vivant et plus sécuritaire. L'appropriation de ce lieu par la population entrainera une mixité sociale importante dans un quartier où tous les groupes auront leur place. En effet, dès le moment où le site ne sera plus à l'abandon, il sera plus sécuritaire et les citoyens seront responsables de protéger ce lieu patrimonial. De plus, l'interaction entre les différents groupes d'âge semble être une opportunité magnifique pour réduire l'isolement de certains groupes vulnérables tels que les personnes âgées ou les immigrants. Le volet communautaire permettra d'ailleurs une plus grande participation citoyenne, encourageant ainsi une meilleure cohésion sociale.

La protection du patrimoine est indispensable dans le projet. En effet, les citoyens comptent sur un aménagement adapté à leurs besoins, tout en respectant ce lieu historique. Cependant, en ce qui concerne l'utilisation de la chapelle, les citoyens ont des idées différentes. Pour certains, la création d'un musée qui mettra en valeur l'histoire du site est d'une grande importance, tandis que d'autres pensent qu'il est nécessaire de prévoir un centre communautaire qui pourra accueillir des intervenants de tous les groupes sociaux afin de renforcer les liens entre les futurs habitants.

En outre, ce secteur au centre de la ville est très bien desservi en transport en commun. Il ne reste qu'à encourager davantage les déplacements actifs, par des aménagements plus sécuritaires pour les piétons et les cyclistes. La majorité des personnes a été d'accord avec l'importance d'encourager ces modes de déplacement, donc l'aménagement de stationnements n'est pas une préoccupation primordiale pour eux. Par contre, quelques-uns ont insisté pour que le projet garantisse un certain nombre de stationnements pour les

propriétaires des automobiles ainsi que pour les personnes qui en auront besoin, notamment les familles, les personnes à mobilité réduite, et qu'ils incluent des autos partagées comme celles offertes par Communauto.

Finalement, tous sont en accord avec la nécessité de création de lieux de repos et de loisir au profit de la population sur le site. Cependant, la forme et le lieu où ils devraient être aménagés ne font pas l'unanimité. Les personnes impliquées sont très partagées sur la question de privatiser ou non les lieux extérieurs qui seront aménagés. Certains pensent que ceux-ci devraient être des parcs pour que l'ensemble de la population puisse en profiter, tandis que d'autres suggèrent que les utilisateurs de ces installations soient seulement les futurs habitants du site. Aussi, certains recherchent des lieux plus animés, d'autres des espaces pour relaxer. La majorité sont d'accord avec l'aménagement d'un parc pour les enfants, la seule divergence est son emplacement : sur René-Lévesque ou sur de la Gauchetière.

Bref, il est clair pour tous, partenaires et citoyens, que Jacques-Viger est un lieu avec un grand potentiel devant être mis en valeur.

10. Objectifs

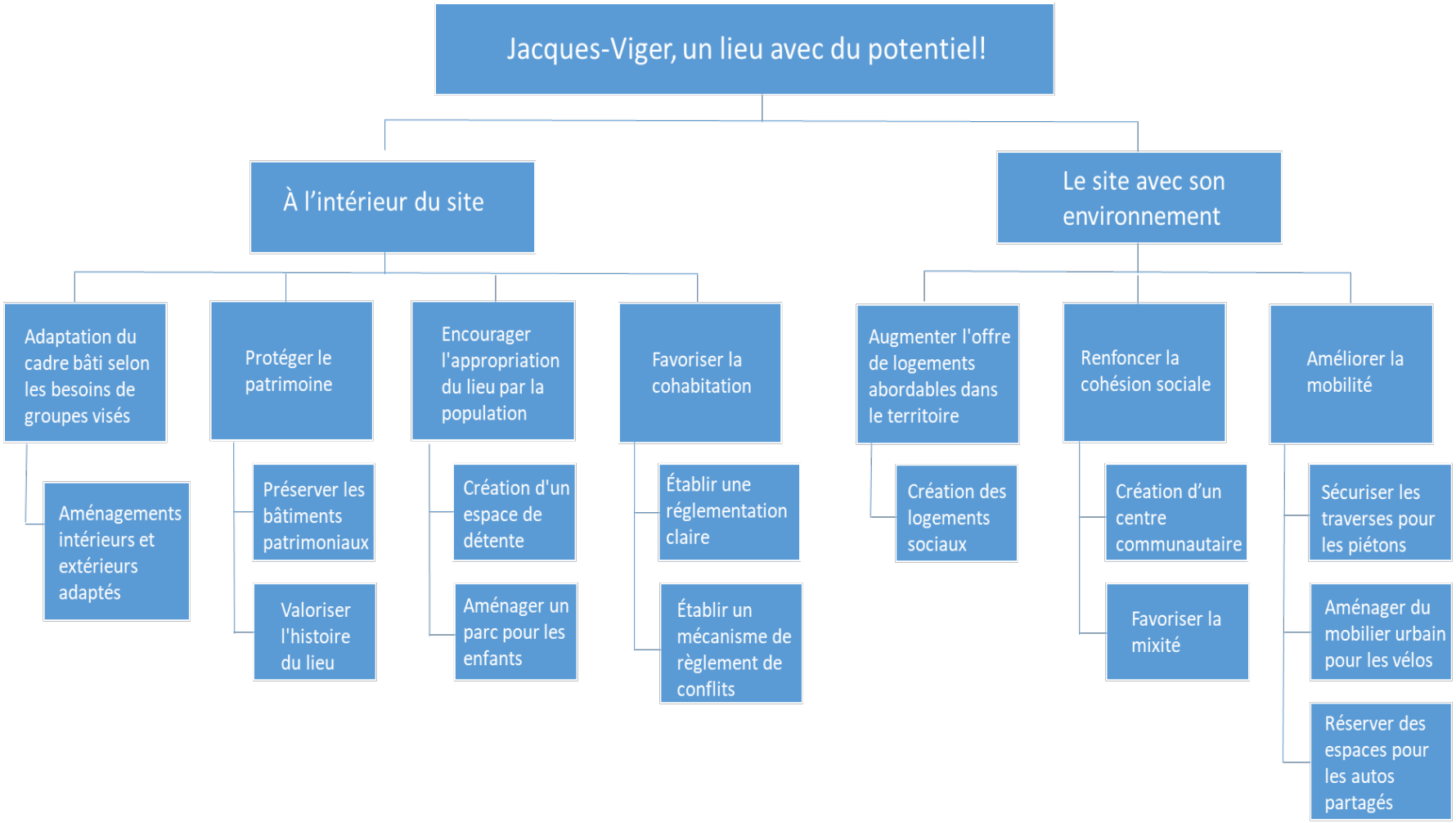

10.1 À l'intérieur du site :

10.1.1 Adaptation du cadre bâti selon les besoins des groupes visés :

Pour cet objectif, il faut tenir compte du passé. En effet, il est clair que ce bâtiment était un ancien hôpital et l'aménagement de celui-ci répondait à son usage précédent. Donc, si on veut créer des logements dans cet espace, il sera nécessaire d'adapter les habitations en conséquence de la taille des ménages. De plus, il faudra tenir compte des besoins particuliers des groupes impliqués.

- Aménagements intérieurs et extérieurs adaptés : Pour atteindre l'objectif, il faut par exemple, prévoir des espaces de rangement, une salle de buanderie, des stationnements, ainsi que d'autres services et aménagements nécessaires pour la commodité des habitants. De plus, des modifications et améliorations du cadre bâti doivent être envisagées.

10.1.2 Protéger le patrimoine :

Certains bâtiments du site datent du 19e siècle et depuis sa construction, ceux-ci ont vécu une grande part de l'histoire de la ville. Protéger cet héritage est donc le deuxième objectif. Il est important de conserver ces bâtiments, car ils possèdent une valeur patrimoniale immense et ils font partie de l'identité et du paysage urbain du quartier.

- Préserver les bâtiments patrimoniaux : Afin de bien préserver ces immeubles et de rendre possible une occupation future, des rénovations doivent être envisagées. En effet, certains bâtiments sont détériorés et peu sécuritaires pour accueillir de nouveaux locataires et doivent être restaurés.

- Valoriser l'histoire du lieu : L'histoire de cet emplacement est importante pour une grande partie de la population. Les différents usages à travers les années ont touché des centaines de Montréalais. Pour cette raison, un musée ou un monument rappelant l'histoire du lieu devra être projeté. Certaines personnes sont en accord pour que cet espace de mémoire soit installé dans la chapelle.

10.1.3 Encourager l'appropriation du lieu par la population :

L'enjeu de la sécurité est en lien direct avec l'inutilisation du site. Afin d'encourager l'appropriation de ce lieu par la population et réduire le sentiment d'insécurité aux alentours, le troisième objectif est l'aménagement des espaces extérieurs communs de manière attirante et adaptée pour les citoyens. Les opinions sur la meilleure façon de procéder sont

divisées. Cependant, en tenant compte de toutes les appréciations et, après analyse des différentes possibilités, on propose l'aménagement des espaces de détente du côté de la Gauchetière et sur René-Lévesque, en plus de l'aménagement d'un parc pour enfants semi-privé sur de la Gauchetière afin de veiller à leur sécurité. En outre, des cours intérieures peuvent être aménagées au profit exclusif des habitants du site.

- Création d'un espace détente : Des aires de repos sécuritaires sont réclamées par la population. Un aménagement paysager vert avec du mobilier urbain sera apprécié dans le secteur. En effet, dans les espaces verts existants des deux côtés de la chapelle, on propose d'aménager de beaux jardins avec des bancs et beaucoup de verdure. L'un d'entre eux pourrait aussi accueillir le monument historique proposé afin de valoriser l'histoire du lieu. Par contre, les cours intérieures peuvent être minérales, sans oublier un peu de verdure et des bancs pour que les résidents aient la possibilité de se détendre, même à l'intérieur des bâtiments. Pour ce qui est du terrain en arrière du bâtiment, une division pourrait avoir lieu afin de profiter de l'intimité que l'endroit offre afin de favoriser l'utilisation de celui-ci par les habitants. Ainsi, du côté ouest, on aménagera une aire de repos, tandis que sur le côté est on trouvera le parc pour les enfants. Des tables à pique-nique, des bancs, des arbustes, des lampadaires et une fontaine pourraient être aménagés dans le but d'inviter les gens à profiter d'une cour arrière. Celle-ci serait principalement pour les habitants de l'îlot. Par contre, elle ne serait pas complétement fermée au grand public afin de créer une ouverture du site avec son environnement. Finalement, l'actuel stationnement situé entre les intersections de la rue Saint-Hubert et du boulevard René-Lévesque accueillerait le nouveau bâtiment pour le CPE et les ateliers artistiques. De plus, le CPE doit prévoir un débarcadère pour les parents, ainsi qu'une aire de jeux privée pour les enfants de la garderie pour des raisons de sécurité.

- Aménager un parc pour les enfants : L'aménagement d'un parc semi-privé sera aussi nécessaire pour le loisir et le divertissement des enfants du secteur. Les parcs pour enfants actuels ne sont pas à une proximité raisonnable du site, ainsi, en aménageant un parc dans l'îlot, on évitera la traverse des grandes artères par les jeunes enfants. Même si certaines personnes n'étaient pas d'accord avec la construction d'un parc sur la rue de la Gauchetière, car il menacerait la tranquillité du lieu, cet endroit est la meilleur option pour l'emplacement du parc, vu la

proximité des bâtiments C et D qui accueilleront les familles. De plus, la rue de la Gauchetière n'a pas beaucoup de trafic, ce qui est parfait pour la sécurité des enfants. Pour renforcer la sécurité, on pourrait, par exemple, installer de petites clôtures. C'est sûr que la présence des enfants rendra vivant cet espace, sans qu'il devienne nécessairement un lieu trop agité pour le voisinage.

10.1.4 Favoriser la cohabitation :

Le dernier objectif à l'intérieur du site est celui de favoriser une bonne cohabitation entre les habitants. La mixité proposée dans le projet est tangible et les différences entre les groupes peuvent entrainer des conflits de cohabitation. Pour éviter cela, une communication constante et efficace sera nécessaire. Aussi, des règles claires préétablies seront un outil pour le règlement de possibles conflits.

- Établir une réglementation claire : L'établissement de règlements clairs et adaptés au site est une bonne façon d'éviter de possibles divergences dans l'interprétation des droits et des obligations des habitants.
- Établir un mécanisme de règlement de conflits : Pour le règlement de conflits internes, on propose la création d'une entité externe pouvant servir de médiatrice entre les parties en cas de conflit, celle-ci pourra faire valoir les règlements qui seront établis par le conseil d'administration afin de maintenir l'équilibre.

10.2 Le site avec son environnement :

10.2.1 Augmenter l'offre de logements abordables sur le territoire :

Au centre-ville, des logements de qualité à prix modique sont rares. Ainsi, le premier objectif de cette section est la création d'un grand nombre de logements de ce type afin de soulager les personnes à faibles revenus. Tel qu'il a été mentionné, les groupes visés par le projet sont des personnes âgées, des familles et des étudiants qui, en ayant la possibilité de trouver un logement digne qui répond à leurs besoins, pourront rester au centre-ville.

- Création de logements sociaux : L'implication des organismes à but non lucratif devrait garantir la création de logements à faible coût. Des habitations favorables et adaptées pour ces groupes de personnes sont l'objectif principal.

10.2.2 Renfoncer la cohésion sociale :

Les liens entre les habitants du quartier sont légèrement brisés. L'abandon de ce quadrilatère a entrainé des conséquences négatives au niveau de la sécurité, ainsi que sur les relations entre les différents groupes habitant le quartier. En effet, la fragmentation du territoire a favorisé l'isolement de certains individus qui ne se sentent pas interpellés par les enjeux de la communauté. Pour cette raison, il est conseillé d'établir une mixité d'usages afin de combler les besoins d'un plus grand nombre de citoyens, et d'y aménager un centre communautaire où ils pourront interagir.

- Création d'un centre communautaire : La création d'un centre communautaire est une idée très intéressante. La création d'un espace commun où tous les individus auront une place pour interagir, s'intégrer et s'entraider sera une excellente façon de favoriser la cohabitation et de renfoncer les liens entre les habitants du quartier. Des organismes qui offrent des services à la communauté pourront s'y installer en vue d'offrir du soutien.

- Favoriser la mixité : Tel qu'il a été évoqué par certains partenaires, le projet propose la création d'une «Mini-société» à l'intérieur d'un îlot. Ceci dit, afin de renforcer la cohésion sociale de cette «Mini-société» et celle du quartier, il est nécessaire de favoriser l'intégration de tous les groupes d'âge. La vocation multigénérationnelle du projet doit se refléter, non seulement dans la création d'un cadre bâti adapté, mais aussi lors des activités et des stratégies qui seront établies pour connecter les différentes générations. Par exemple, la directrice pédagogique du CPE Idée fixe pense à une intégration des enfants avec les personnes âges afin de briser l'isolement de certains individus et de sensibiliser les enfants en même temps. Un résident à proximité du site a proposé un espace où les artistes pourront exposer leurs œuvres à la communauté. Ce ne sont là, que quelques idées qui pourront favoriser l'intégration des citoyens.

10.2.3 Améliorer la mobilité :

- Sécuriser les traverses pour les piétons : Les déplacements à pied sont généralement sécuritaires sauf sur les grandes artères. Il faut donc penser à des aménagements qui seront encore plus adaptés pour encourager les passants à continuer à se déplacer activement et en toute sécurité. Par exemple, certaines personnes ont dénoncé le court laps de temps des feux de circulation qui sont installés pour traverser René-Lévesque. En effet, ils sont souvent

obligés de traverser en deux temps, car ils n'arrivent pas à se rendre de l'autre côté d'un seul trait. En plus, il sera important de rajouter d'autres traverses pour les piétons vu que certains tronçons du boulevard sont assez distants. Aussi, selon les réponses obtenues, les rues les plus utilisées lors des déplacements piétons sont Saint-Christophe, Berri, Saint-André, Amherst, de Maisonneuve et Sainte-Catherine, ce qui nous indique les endroits où la sécurité pour les piétons doit être renforcée.

- Aménager du mobilier urbain pour les vélos : Afin de favoriser la mobilité active, il est nécessaire d'aménager du mobilier urbain propre aux utilisateurs de vélos. Des stationnements et des pistes cyclables sécuritaires pour les vélos seraient donc appropriés pour atteindre cet objectif. De plus, une signalisation visible et claire permettra la bonne cohabitation entre les cyclistes, les piétons et les automobilistes dans le secteur.

- Réserver des espaces pour les autos partagées : En vue d'améliorer la mobilité, il est important de penser à des moyens alternatifs pour se déplacer comme l'auto partage. En effet, cette pratique peut entrainer une diminution des voitures sur la route et, par conséquent, moins de trafic. En réservant des places de stationnements pour ce type de transport dans le site, on va encourager l'utilisation de ceux-ci.

Bref, les objectifs présentés découlent de différents enjeux établis. Ceux-ci sont en lien avec l'offre de logement, la protection du territoire, la cohésion sociale du milieu, l'appropriation du territoire par la population, la mobilité des citoyens et la cohabitation harmonieuse de différents groupes sociaux. Chacun des objectifs possède des propositions concrètes pour les atteindre. Ainsi, elles devront être prises en considération lors de la planification et de la conception du projet.

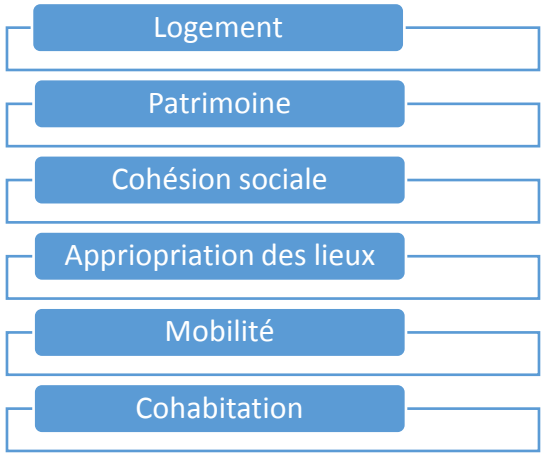

11. Conclusion

La consultation réalisée auprès des 10 citoyens est un outil intéressant pour faire avancer la réflexion sur l'insertion du projet dans le milieu. Les propositions retenues sont basées sur les opinions des personnes qui sont directement ou indirectement en lien avec le projet de réaménagement de l'ancien hôpital Jacques-Viger. Leurs précieux avis ont favorisé l'analyse des différents enjeux du territoire ainsi que les préoccupations sur le projet en soi.

L'objectif de la collecte de données a été partiellement atteint. En effet, il n'a pas été possible de rencontrer un des groupes impliqués, soit un représentant de la coopérative Testan. Par contre, tous les autres acteurs ont été bien représentés lors des consultations.

Ainsi, la totalité des personnes interrogées est en accord avec la mixité proposée dans le projet. Ceci est un bon signal qui démontre l'ouverture de la communauté pour accueillir le Quatuor. De plus, le volet communautaire soulève un grand intérêt, car c'est un moyen de favoriser la création de liens entre les habitants du secteur.

En outre, cet espace a un grand potentiel et il est inacceptable qu'il soit abandonné depuis si longtemps. La communauté veut valoriser cet endroit rempli d'histoire, car cela entrainera un impact positif dans le quartier.

Quant aux espaces extérieurs, les citoyens sentent qu'un aménagement adéquat pourrait attirer la population et, en conséquence, animer et rendre plus sécuritaire l'endroit.

Bref, les espaces partagés, la cohabitation, la gestion du site, l'offre de services, les déplacements sécuritaires, la mobilité active, l'offre de stationnements et un environnement sain sont des thèmes qui doivent être pris en considération lors de la conception du projet pour le bien-être des citoyens.

Afin de compléter cette étude, il sera intéressant de rencontrer un plus grand nombre de gens. En effet, la richesse de ce document est la diversité d'opinions et d'idées qui ont été véhiculées dans le but de trouver les meilleures possibilités d'aménagement, et construire ainsi un environnement sain au profit de l'ensemble de la population. De plus, il sera pertinent d'examiner des aménagements similaires qui ont déjà été construits ailleurs et qui sont fonctionnels.

12. Annexes

1. Questionnaire :

Section 1 : Profil

1. Vous êtes :

   Une femme Un Homme

2. Vous avez :

   Moins de 18 ans 18 à 25 ans 26 à 35 ans 36 à 45 ans 46 ans et plus

3. Quel est votre code postal?

4. Résidez ou travaillez-vous à l'intérieur de la zone d'étude?

5. Quel est le niveau de scolarité que vous avez atteint?

   Primaire Secondaire Collégial Universitaire Postuniversitaire Aucun

6. Quel est votre métier?

7. Vous habitez :

Seul(e), sans enfant Seul(e), avec enfant(s) En couple, sans enfant

En couple, avec enfant(s) En co-location Chez mes parents, ma famille

8. Combien d'enfants vivent au sein de votre foyer?

Aucun 1 2 3 4 et plus

9. Quel CPE ou quelle école est fréquenté par vos enfants?

Section 2 : Perception du territoire

Pour cette section, il est nécessaire de répondre (s'il a lieu) en respectant la limite de la zone d'étude, soit un rayon d'environ 500 m autour du site de l'ancien CHSLD Jacques-Viger.

1. Quel est le mode de déplacement que vous utilisez le plus?

Métro Autobus La marche Vélo Automobile

2. Pensez-vous que les déplacements à pied ou à vélo sont sécuritaires pour vous et pour vos enfants dans le territoire? Pour quoi?

3. Selon vous, quel est le niveau de fréquentation de ce site par la population du secteur?

	Très peu fréquenté	Peu fréquenté	Assez fréquenté	Très fréquenté
Les institutions éducatives				
Les institutions de santé				
Les institutions culturelles				
Les centres communautaires				
Les commerces de détail				
Les restaurants				
Les parcs				

4. Pensez-vous que ces services de proximité sont accessibles dans le secteur?

	Pas du tout accessible	Très peu accessible	Peu accessible	Assez accessible	Très accessible
Commerces de détail					
Nourriture fraiche et peu dispendieuse					
Écoles primaires					
Centres de la petite					

enfance					
Établissements d'étude supérieure					
Parcs					
Centres de santé					
Logements abordables					
Transport en commun					

5. Fréquentez-vous un de ces espaces extérieurs?

	Jamais	**Une fois par semaine**	**2 à 3 fois par semaine**	**4 à 5 fois par semaine**	**Tous les jours**	**Pour quoi?**
La place Pasteur						
La place Émilie-Gamelin						
Le Square Viger						
Le parc Miville-Couture						
La place J.-Ernest-Laforce						
Le parc Aristide-Beaugrand-Champagne						
La place Victor-Morin						

Le parc François-Dollier-de-Casson						
le parc Ville-de-la-Flèche						

6. Quel autre parc à proximité fréquentez-vous? À quelle fréquence visitez-vous ces endroits?

7. Quelles sont les principales raisons qui vous poussent à aller dans ce(s) parc(s) et/ou aire(s) de jeux en particulier ?

   Loisir Sport Détente Éducation Évènement spécifique

   Rencontrer d'autres personnes Autres

8. Est-ce que vous vous sentez en sécurité quand vous marchez seul(e) de jour et de nuit? Pour quoi?

9. Pour vos déplacements locaux, quel chemin avez-vous l'habitude de prendre?

Section 3 : Site Jacques-Viger

1. Que pensez-vous de l'inutilisation de ce site?

2. Pensez-vous que la communauté devrait récupérer ce site patrimonial?

3. Que pensez-vous du projet *Quatuor Quartier Latin*?

4. Êtes-vous d'accord avec la vocation multigénérationnelle et coopérative du projet?

5. Êtes-vous d'accord avec la mixité proposée? Pourquoi? (Familles, personnes seules, étudiants, artistes)

6. Pensez-vous qu'il pourrait avoir y des conflits de cohabitation? Pourquoi? Si oui, que proposeriez-vous pour régler ces conflits?

7. Pensez-vous que le projet aura un impact positif sur le quartier? Pourquoi?

8. Pensez-vous que les déplacements sur le site et vers celui-ci sont sécuritaires? Pourquoi?

9. Quelle station de métro seriez-vous plus porté à utiliser?

Berri-UQÀM Champ-de-Mars Beaudry

10. Est-ce que pour vous c'est important de réserver des places de stationnement sur le site?

11. Quels sont les types d'aménagements qui vous semblent les plus propices pour les aires extérieures du site? Tenez compte des exemples. Préférez-vous que ce soit des espaces publics ou privés?

Section 4 : Espace libre

Si vous avez des remarques, suggestions, critiques ou idées à soumettre au porteur de ce projet, veuillez les indiquer ci-dessous svp

13. Bibliographie

- Ateliers Créatifs, (Page consultée le 20 juin 2018). *Mission*, [En ligne]. (http://www.atelierscreatifs.org/Mission).

- Bouvier-Daclon, N. et Sénécal, G. (2002). Les jardins communautaires de Montréal : un espace social ambigu, *revue Loisir et Société,* [En ligne]. (https://www.erudit.org/fr/revues/ls/2001-v24-n2-ls373/000193ar/). Page consultée le 20 juin 2018.

- Creatests, (2018) (Page consultée le 20 juin 2018). *Structure de questionnaire*, [En ligne]. (https://www.creatests.com/questionnaires/apercu/index.php?N=2491&apercu=1).

- Culture et communication Québec. Répertoire du patrimoine culturel du Québec, (2005) (Page consultée le 20 juin 2018). *Place Victor-Morin,* [En ligne]. (http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=114953&type=bien#.WykHDqdKjIU).

- Fiducie nationale du Canada, (2018). L`Hôpital de la Miséricorde. (Page consultée le 20 juin 2018). *Les clochards célestes,* [En ligne]. (https://artpublic.ville.montreal.qc.ca/oeuvre/les-clochards-celestes/).

- Garand, J-P. (2012). Parc Émilie-Gamelin, *Montréal Je me souviens!,* [En ligne]. (http://montrealjemesouviens.blogspot.com/2012/07/parc-emilie-gamelin.html). Page consultée le 20 juin 2018.

- Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal, (2017). *Centre hospitalier Jacques-Viger.* [En ligne]. (http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_zone.php?&id=1152)

- Maison du Père, (2017) (Page consultée le 20 juin 2018). *À propos*, [En ligne]. (https://www.maisondupere.org/).

- Portail constructo (2015) (Page consultée le 20 juin 2018). *Le parc Émilie-Gamelin à La Prairie fait peau neuve*, [En ligne]. (http://www.portailconstructo.com/actualites/parc_emiliegamelin_prairie_fait_peau_neuve).

- Schué, R. (2018). Square Viger : la facture s'allonge de 7,5 millions, Radio-Canada, [En ligne]. (https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1095586/square-viger-la-facture-sallonge-de-7-5-millions). Page consultée le 20 juin 2018.

- Trekfit, (2017) (Page consultée le 20 juin 2018). *Parc Toussaint-Louverture*, [En ligne]. (http://trekfit.ca/parc-toussaint-louverture-parc-trekfit/).

- UQÀM. Actualités UQÀM, (2014) (Page consultée le 20 juin 2018). *Automne culturel sur la place Pasteur,* [En ligne]. (https://www.actualites.uqam.ca/2014/la-place-pasteur-accueille-une-nouvelle-installation-ephemere).

- UQÀM. Actualités UQÀM, (2010) (Page consultée le 20 juin 2018). *Flot littéraire sur la Place Pasteur,* [En ligne]. (https://www.actualites.uqam.ca/2010/flot-litteraire-place-pasteur).

- UQÀM. Docomomo, (Page consultée le 20 juin 2018). *Favoriser l'appropriation du square Viger à Montréal,* [En ligne]. (http://docomomoquebec.ca/patrimoine-menace/111-favoriser-lappropriation-du-square-viger-a-montreal.html).

- UTILE. Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant, (2017) (Page consultée le 20 juin 2018). *Mission*, [En ligne]. (http://utile.org/).

- Ville de Manosque, (Page consultée le 20 juin 2018). *Stationner à Manosque,* [En ligne]. (http://www.ville-manosque.fr/stationnements-et-parking/stationnements-a-manosque/).

- Ville de Montréal. Art Public, (2015) (Page consultée le 20 juin 2018). *Les clochards célestes,* [En ligne]. (https://artpublic.ville.montreal.qc.ca/oeuvre/les-clochards-celestes/).

- Ville de Montréal. Art Public, (2014) (Page consultée le 20 juin 2018). *Le jardin de Lyon,* [En ligne]. (https://artpublic.ville.montreal.qc.ca/oeuvre/le-jardin-de-lyon/).
- Ville de Montréal, (2002) (Page consultée le 20 juin 2018). *Secteur Loisirs, sports, parcs et espaces verts*, [En ligne]. (Ville de Montréal, (2018) (Page consultée le 20 juin 2018). *Parc de l'Hôtel-de-ville de Montréal-Est*, [En ligne]. (http://ville.montreal-est.qc.ca/loisirs-et-culture/parcs-et-espaces-verts/parc-de-hotel-de-ville-montreal-est/).

- Ville de Montréal, (2018) (Page consultée le 20 juin 2018). *Parc de l'Hôtel-de-ville de Montréal-Est*, [En ligne]. (http://ville.montreal-est.qc.ca/loisirs-et-culture/parcs-et-espaces-verts/parc-de-hotel-de-ville-montreal-est/).

- Vieux-Montréal, (2010) (Page consultée le 20 juin 2018). *Parc François-Dollier-De Casson*, [En ligne]. (http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_rue.php?id=7014).

- Vieux-Montréal, (2001) (Page consultée le 20 juin 2018). *Au Champ-de-Mars*, [En ligne]. (http://www.vieux.montreal.qc.ca/tour/etape1/1fen.htm)